

2018

L'EDITO DU MAIRE

LES SERVICES EXTERIEURS

- le SICTOM
- le GIP Alim'solidarité
- la Communauté de Communes
- la Préfecture : Ecobuage
- la Gendarmerie

LES ASSOCIATIONS

- le Musée de la Vigne
- G.M.D
- Familles Rurales
- E.V.B
- les Classards
- Pied de Vigne
- Roues Libres le bien-être actif
- A.P.E
- Jumelage
- Coste-Crew
- Temps Danse
- à la Récré manuelle
- Hatha Yoga
- Comité des fêtes
- Chorale les Baladin du Ceroux
- Le Club Ste Anne

ETAT CIVIL DE 1918 et 2018

UN POINT SUR LES FINANCES

- les Tarifs Communaux
- Budget 2018

LES ANIMATIONS 2018

- la Ste Anne
- le cinéma de plein air
- les concerts et expositions
- les cérémonies

RETOUR EN IMAGE : cérémonie consacrée aux sportifs de haut niveau

LES PROJETS

- l'Eco-Quartier
- le PLUI
- la STEP
- les Achats
- les Travaux

DIVERS

- le CIMETIERE : la procédure de reprise des concessions
- les Séances du Conseil Municipal
- STOP aux déjections canines

REPORTAGES

- les premiers manèges à Vieille-Brioude
- cultivons nos utopies

A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU

POURQUOI LE MUSÉE DE LA VIGNE ?

RENCONTRE AVEC UNE CENTENAIRE

IL Y A 100 ANS ...

VIE DE L'ÉCOLE

- des nouvelles de l'école
- la semaine du goût à la cantine
- les agents municipaux de l'école
- les activités de l'année en accueil périscolaire
- le projet avec le SICTOM

PORTRAIT DE JEUNES SPORTIFS

- Louissette DOUSPIS, Trampoline
- Raphael DARNE, Motocross

EDITO DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers administrés,

Nous venons de tourner la dernière page de l'agenda 2018 et nous voici prêts à aborder l'année suivante. Je vous présente au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes **vœux les plus sincères** de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et l'ensemble de vos proches.

L'année 2018 a été marquée par des événements majeurs, qui ont profondément bouleversé et choqué notre pays. Ce sont les valeurs de **Liberté, d'Égalité et de Fraternité**, fondatrices de notre République qui ont été visées.

Nous devons toutes et tous, enfants comme adultes, conserver une vigilance du quotidien pour résister aux maux de la colère et aux appels à la haine. Il appartient à chacun d'entre nous de lutter contre la morosité et les amalgames.

L'action municipale fait tout son possible pour veiller, à son échelle, au « vivre ensemble ».

Être et vivre ensemble, c'est le fondement même de toute société, nous ne pouvons pas nous désunir sous peine de détruire tout sens commun.

Il nous revient au niveau municipal de mettre en pratique ces principes, avec le dialogue et l'**écoute** nécessaires pour répondre aux besoins de la population.

Nous œuvrons au quotidien pour améliorer votre cadre de vie et vous offrir des services de qualité.

Depuis septembre dernier, nous avons lancé des outils de concertation auprès des habitants pour un projet d'aménagement d'un éco quartier. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de recueillir vos attentes, vos besoins et de répondre aux exigences d'urbanisation.

Dans le respect des règles environnementales, nous avons mis en place au sein de l'école un composteur collectif. Cet outil remplit toutes ses fonctions grâce à l'implication des partenaires du SICTOM, du cuisinier et des intervenants de l'école, enseignants, enfants et agents.

Notre souhait est de déployer cet équipement auprès de la population, je vous invite donc à nous retourner le questionnaire élaboré par le SICTOM.

Dans la continuité des investissements déjà réalisés sur la commune, dans les jours prochains, deux nouveaux programmes vont commencer, l'extension - création de la station d'épuration avec des travaux sur douze mois et la restauration du Pont Romain de la Léproserie.

Pour distraire les plus jeunes générations, l'aire de jeux pour les enfants vient d'être rénovée, elle avait été détériorée en partie par des personnes bien peu scrupuleuses qui détruisent le bien public.

Malheureusement les incivilités restent nombreuses, le civisme, c'est respecter la vitesse, fléau que vous relayez régulièrement, c'est aussi l'entretien des haies, des arbres... ceux-ci ne doivent pas dépasser à l'extérieur de votre propriété ou sur la voie publique... le civisme concerne aussi vos animaux domestiques... chats et chiens ne doivent pas divaguer. Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux. C'est à ce prix que chacun pourra bénéficier d'une certaine tranquillité et de bonnes relations de voisinage.

Mes propos se veulent un peu moralistes, mais j'ai confiance en vous, N'oublions pas l'essentiel : l'espoir.

Nous avons la chance de résider, de vivre sur un territoire et dans un environnement privilégié. Sachons le reconnaître et en profiter.

Je tiens à remercier mes adjoints et les conseillers municipaux qui m'apportent soutien en accomplissant leurs missions avec une grande implication.

Je remercie également les agents communaux de chaque service qui remplissent leurs fonctions avec professionnalisme.

Enfin, j'adresse mes félicitations aux présidents et bénévoles des associations qui développent les loisirs et entretiennent le lien social sur la commune.

Je vous souhaite à toutes et tous, l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer vos vœux en réalité.

Bien cordialement,

Le Maire, Christelle BAYLOT

SICTOM



PARCE QU'IL EST TEMPS DE TRIER AUTREMENT !

ZERO DÉCHET NON VALORISÉ dans nos bacs gris !

C'est le projet ambitieux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

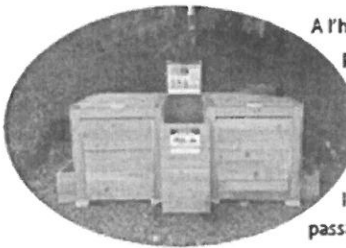
Alléger nos bacs gris est désormais devenu une priorité. C'est un enjeu économique et écologique de taille pour la collectivité.

Le constat est tel qu'en 2019, il y a beaucoup trop de déchets valorisables dans nos ordures ménagères. On y retrouve encore des emballages recyclables destinés au bac de tri et des déchets fermentescibles.

Nous devons aujourd'hui détourner ces tonnages, en poussant le tri à son maximum et en compostant. C'est la solution la plus efficace pour réduire la quantité et le coût de traitement des déchets.

Collectivités,
Communautés de Communes,
Communauté d'Agglomération,
professionnels, établissements
publics, privés et usagers...
chacun de nous est un acteur
indispensable à cette réussite !

Le COMPOSTAGE DE QUARTIER dans vos communes !



A l'horizon 2023, la loi nous impose le tri à la source des déchets fermentescibles pour tous. Alors, pourquoi attendre cette date et ne pas commencer l'aventure maintenant ?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'est fixé l'objectif de développer le compostage de quartier sur l'ensemble de son territoire.

C'est un dispositif écologique et durable avec un coût de collecte, de transport et de traitement quasiment nul pour la collectivité et donc pour le contribuable.

Il répond à différents besoins, allant de la réduction des déchets, à la solidarité entre voisins, en passant par la réappropriation d'espaces communs.

Le compostage de quartier devient aujourd'hui un mode de collecte à part entière pour la collectivité et ses usagers.

Le coût d'un SERVICE PUBLIC PERFORMANT

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit d'assurer une gestion saine et rigoureuse afin de limiter la facture déchets auprès des ménages. L'évolution des normes, la réglementation et l'enjeu de la protection de l'environnement se traduisent trop souvent par une hausse des coûts.

Certaines communes ont déjà vu leur fréquence de collecte des ordures ménagères ramenée à une seule tournée hebdomadaire. En 2019, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE poursuivra l'optimisation de ses circuits.

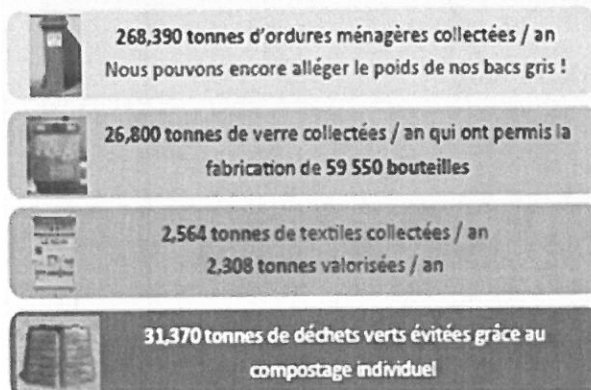
Soyez assuré que c'est avec une volonté d'amélioration continue et de discipline budgétaire que sera mené ce projet.



Nos BACS DE TRI vont progressivement faire PEAU NEUVE !

En vue de faciliter le geste de tri pour tous les habitants et répondre à la norme nationale, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE changera progressivement la couleur des couvercles sur ses bacs de tri ! Ils seront désormais, comme partout ailleurs, de couleur jaune.

VIELLE BRIOUDE : les RÉSULTATS sur votre Commune :



L'équipe du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE reste à votre disposition pour tout renseignement au 04.71.50.32.92.

Adresse e-mail : sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr

Site Internet : sictom-issuire-brioude.com

L
E
S
S
E
R
V
I
C
E
S
E
X
T
E
R
I
E
U
R
S



LE PLASTIQUE, UNE MATIÈRE PLEINE DE RESSOURCES

Trier, recycler, économiser !

La valorisation de nos déchets plastiques offre des économies conséquentes en matière de ressources naturelles, d'énergie et de CO2.

1 tonne de plastique recyclée permet d'économiser 700 kg de pétrole brut.

Alors, il n'y a plus de questions à se poser : continuons à trier nos emballages pour préserver notre planète !

Le cycle de vie de nos BOUTEILLES et FLACONS EN PLASTIQUE



G.I.PAlim' Solidarité

Le Groupement Intérêt Public vient de voir le jour. Un projet novateur pour une structure nouvelle dont le territoire avait réellement besoin. Le Groupement a été créé afin de fédérer une cohésion entre différents organismes à vocation sociale, pour apporter une aide alimentaire aux personnes en difficulté orientées par les services sociaux.

Par voie de délibération le 16 février 2017, la commune de Vieille-Brioude a autorisé la création d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public) appelé « ALIM'SOLIDARITÉ » entre les CCAS de l'arrondissement de Brioude ainsi que les associations caritatives afin d'harmoniser la collecte des denrées alimentaires selon les sources d'approvisionnement.



L
E
S

S
E
R
V
I
C
E
S

E
X
T
E
R
I
E
U
R
S



INFORMATION

Vous demandez un passeport ou une carte d'identité ?

- Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.
- Si votre commune de naissance ne dématérialise pas la délivrance des actes d'état civil, un acte de naissance peut vous être demandé.

Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou connectez-vous sur : www.service-public.fr, rubrique « Papiers - Citoyenneté » --> « Passeport » ou « Carte nationale d'identité ».



Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>, rubrique « Les solutions » --> « COMEDEC » --> « Villes adhérentes à la dématérialisation ».



La procédure de vérification sécurisée des données à caractère personnel contenues dans les actes d'état civil résulte du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017.



La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne est votre interlocuteur pour les services aux personnes et les actions socio-éducatives.

Brioude Sud Auvergne
www.cc-brivadois.fr



L'accueil des tout-petits

PETITE ENFANCE ■ Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Le Relais à votre service

Le Relais Petite Enfance est la "porte d'entrée" du territoire, pour favoriser l'orientation des familles et la satisfaction de leurs besoins d'accueil, en facilitant l'accès et le choix aux différents modes de garde.

Le Relais centralise les disponibilités et vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, auprès des 90 assistantes maternelles mais également des crèches présentes sur les communes de "Brioude Sud Auvergne". Des permanences sont proposées chaque jour pour soutenir assistantes maternelles et parents dans les démarches et des animations sont organisées à Brioude (lundi, mardi, jeudi) et à Fontannes (vendredi, locaux de Brin de Ficelle).

Enfin, le Relais propose des conférences, des ateliers et des spectacles auxquels les parents sont toujours les bienvenus !



Pour plus d'information :

Relais Petite Enfance / 04.71.50.01.00 / relais@cc-brivadois.fr

CRÈCHES ■ La Maison de la Petite Enfance

Accueil collectif ou familial

La Crèche collective est ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00, et peut accueillir 40 enfants simultanément. Les enfants, répartis en 4 groupes d'âge, disposent de plusieurs aires de jeux au sein de la crèche.

Des promenades ont lieu dans le Parc de la Visitation, aux abords duquel se trouve la Maison de la Petite Enfance, ainsi qu'à la Médiathèque de Brioude.

Des animations sont proposées régulièrement : éveil musical, lecture et contes, peinture, ...

La Crèche familiale est un accueil organisé par la Maison de la Petite Enfance et réalisé au domicile des assistantes maternelles salariées de "Brioude Sud Auvergne". Elle permet des horaires plus variables (tôt le matin et tard le soir).

Les assistantes maternelles sont encadrées par la Directrice, l'Infirmière et l'Éducatrice de Jeunes Enfants de la Maison de la Petite Enfance.

Des animations rassemblent une fois par semaine les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.



Plusieurs temps forts rythment l'année et donnent lieu à des spectacles, des activités exceptionnelles et des sorties, auxquels participent tous les enfants.

Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins, afin de concilier vos vies familiale et professionnelle.

Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera d'autres enfants.

Infos : Maison de la Petite Enfance

Parc de la Visitation - Brioude

04.71.50.17.57 / creche@cc-brivadois.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNE



CRÈCHES ■

À Bébé Ficelle

Gérée par l'association Brin de Ficelle avec le soutien de la CCBSA, la Halte-garderie Bébé Ficelle peut accueillir jusqu'à 10 enfants, dans un cadre idéal pour leur socialisation.

Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h00, la Halte-garderie Bébé Ficelle est parfaitement adaptée pour vous proposer un accueil à temps partiel, afin de préparer votre enfant à la vie en collectivité ou pour avoir du temps personnel.

Infos : Halte-garderie Bébé Ficelle
Association Brin de Ficelle – Fontannes
04.71.74.33.94 / www.brindeficelle.fr

LA PETIT PAUSE ■ Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Être parent

La Petit Pause est ouverte les vendredis de 15h00 à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents. Pour jouer, rencontrer d'autres enfants et d'autres parents ou se détendre un moment, les accueillantes, spécialistes de la petite enfance, sont à votre écoute.

A la Petit Pause, on peut parler de ses interrogations comme de ses joies, de l'alimentation, du sommeil, des premières dents, ...

Située Place Grégoire de Tours à Brioude, l'entrée est libre et gratuite, pour tous.

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr



Les activités socio-éducatives

ECOLE ■ Les Accueils Périscolaires

Des accueils pour tous

Tout enfant de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne bénéficie dans son école d'un accueil périscolaire le matin, à midi et le soir.

Près de 60 animateurs, tous diplômés, œuvrent au quotidien pour assurer la prise en charge des enfants. Une équipe de direction garantit l'encadrement et le fonctionnement général.

Des activités sont proposées tous les jours, pour favoriser la créativité et l'implication des enfants. Elles varient tout au long de l'année et sont choisies par rapport aux événements, aux envies des enfants, à la météo : sport, jeux de société, activités manuelles.

Des ateliers sont également proposés une fois par semaine avec des intervenants extérieurs et des associations locales : Arts du cirque, Ateliers Photo, Mosaïque, Paléontologie, Cuisine, Zumba Kids, Découverte du patrimoine, Ludothèque, Contes, Éveil musical, Théâtre, Éveil à l'environnement, ...

"Un Fruit Pour La Récré" : pour promouvoir l'équilibre alimentaire, des fruits frais sont distribués un jour par semaine au goûter dans tous les accueils, accompagnés régulièrement d'une animation sur l'éducation au goût et à l'alimentation.

Les tarifs des Accueils Périscolaires sont les mêmes partout : entre 0,70€ et 4,00€ par semaine, selon les revenus. Ce tarif est majoré de 50% pour les résidents extra-communautaires.

Pour plus d'information :

CC Brioude Sud Auvergne / 04.71.50.89.10 / jeunesse@cc-brivadois.fr



ADOLESCENTS ■ L'Accueil de Loisirs ADO.COM


Par et pour les ados

Ado.Com est un Accueil de Loisirs réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, pour se réunir avec d'autres ados, faire des activités diverses et variées, trouver des personnes avec lesquelles discuter de tous types de sujets (sorties, activités, ...).

Ado.Com est ouvert les mercredis et pendant les vacances avec des programmes définis en commun, pour être adaptés aux goûts de chacun. De nombreuses activités, des camps et des bivouacs sont proposés, principalement pendant les périodes de vacances : canoë, quad, tir à l'arc, tyrolienne, équitation, tennis, piscine, paintball, rando, jetski, journées à Wallibi, au Pal, à la mer, Stage ski, ...

Des temps en commun avec les Ados de Fontannes et d'ailleurs sont également prévus, pour des activités exceptionnelles.

Ado.Com est ouvert en période scolaire le mercredi, de 14h00 à 18h00, et pendant toutes les vacances du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00. Des journées complètes sont parfois proposées, en fonction des activités.

Infos : 04.71.50.26.59 ou  [adocom.brioude](https://www.facebook.com/adocom.brioude)

L
E
S
S
E
R
V
I
C
E
S
E
X
T
E
R
I
E
U
R
S

COMMUNAUTE DE COMMUNES



CENTRES DE LOISIRS ■ *Brin de Ficelle – Léo Lagrange – Champ Pointu*

Des loisirs pour les enfants

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne soutient financièrement les Accueils de Loisirs Brin de Ficelle à Fontannes, Léo Lagrange à Brioude, Champ Pointu à Lortanges, ainsi que le Centre social Déclic de Brioude.

Toute l'année, ces associations accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans, les mercredis et les vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Les journées à l'Accueil de Loisirs proposent toutes sortes d'activités et sont organisées en tenant compte des groupes d'âge (3-5 ans / 6-9 / 10-12) et des rythmes biologiques de l'enfant. Pendant les vacances, des thèmes sont définis à la journée ou à la semaine. Des sorties, des échanges, des projets sont proposés, en fonction des besoins et des envies des enfants.

Des mini-séjours, voire des veillées, sont également organisés à proximité des centres pour une découverte en toute sérénité. Avec DECLIC et "Bouge Tes Vacances", les enfants peuvent découvrir diverses activités sportives, culturelles et artistiques à l'occasion de la première semaine de chaque période de vacances.

Pour plus d'information :

Brin de Ficelle
Fontannes
Tél. 04.71.74.33.94
www.brindeficelle.fr

Léo Lagrange
Brioude et Saint-Beauzire
Tél. 04.71.50.16.80
accueildeleoisirs-brioude-stbeauzire.org

Champ Pointu
Lortanges
Tél. : 04.71.76.97.55
champ.pointu@wanadoo.fr

DECLIC
Brioude
Tél. 04.71.74.58.10
www.declic-animation.fr

Grâce au soutien de la Communauté de Communes, les familles bénéficient d'un tarif préférentiel "CCBSA".

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr

CAMPS ET COLONIES ■ *Les "Bons Vacances"*

Destination Vacances

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne vous apporte une aide de 3,60€ à 4,80€ par jour pour tout séjour de votre enfant en colonie ou en camp, quelle que soit la destination.

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@cc-brivadois.fr

Les services à la personne

TRANSPORT À LA DEMANDE ■ *COLIBRI*

Tel un colibri ...

COLIBRI est un service de Transport à la Demande qui fonctionne du lundi au samedi pour tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne âgés de plus de 16 ans, désirant se déplacer sur et autour du territoire de la CCBSA.

Après un simple appel téléphonique pour s'inscrire et fournir un justificatif de domicile, vous recevez en retour 4 tickets-transport par mois.

Ensuite, pour avoir un taxi, vous appelez la Communauté de Communes du Brivadois au 04.71.50.89.10 au plus tard la veille avant 11h30. Les courses du lundi et du samedi doivent être réservées avant le vendredi à 11h30. Vous fixez l'heure et le lieu de départ, l'heure et le lieu d'arrivée, ainsi qu'un éventuel trajet retour.

Lorsque le taxi vous prend en charge, vous lui donnez un ticket ainsi que 3€ pour chaque trajet. La CC Brioude Sud Auvergne prend à sa charge le reste de la dépense.

Des trajets hors Communauté de Communes sont également possibles, depuis certaines communes à destination de Massiac, Vergongheon, Lempdes sur Allagnon et Paulhaguet. Le ticket modérateur est alors fixé à 5€.

Quel que soit le trajet, les éventuels surcoûts liés aux soirs, aux nuits, aux jours fériés, ... restent à votre charge.

Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr



L
E
S
S
E
R
V
I
C
E
S

E
X
T
E
R
I
E
U
R
S

COMMUNAUTE D COMMUNES



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE ■

À domicile, du lundi au dimanche

Le portage des repas a été mis en place pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en difficulté, en leur permettant de conserver leur autonomie et un lien social avec l'extérieur.

Les repas sont préparés à partir de produits frais et les menus sont diversifiés et adaptés aux différents régimes.

Plusieurs choix sont toujours proposés, correspondant à un repas complet. Sur simple demande, un potage, le pain, une boisson et une dosette de café sont ajoutés gratuitement.

Pour l'inscription, un simple appel téléphonique à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne suffit et il est possible de mettre en place le portage de repas pour un seul jour, quelques jours dans la semaine ou pour tous les jours.



La livraison s'effectue dans la matinée, du lundi au samedi (livraison du repas du dimanche avec celui du samedi).

Les tarifs sont déterminés par vos revenus et varient entre 5,50€ et 8,50€.

Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr

TÉLÉ-ASSISTANCE ■ La CCB avec FILIEN

24h/24 – 7j/7

La téléassistance vous permet, grâce à un bracelet ou un médaillon, d'être relié 24h/24 et 7 jours/7 à un plateau d'écoute.

Où que vous soyez, dans la maison, le jardin, le jour ou la nuit, une simple pression sur le bouton de l'émetteur et une opératrice est à votre écoute, prête à déclencher les secours si besoin.



Pour l'inscription, un simple appel téléphonique à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne suffit. Vous fournissez les numéros de téléphone de 3 intervenants (famille, voisins, proches, ...), vous précisez si vous préférez un médaillon ou un bracelet et si vous avez internet.

L'installation, ainsi que les frais de dossier, sont pris en charge par la Communauté de Communes. La pose de l'appareil est réalisée gratuitement à votre domicile par la Mairie de votre Commune.

Le tarif varie en fonction de vos revenus, entre 16,50€ et 21,00€ par mois hors option. Des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions par le Conseil Départemental ou certaines mutuelles.

Infos au 04.71.50.89.10 ou accueil@cc-brivadois.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIOUDE SUD AUVERGNE ■ Plan



CCBSA
Place de Paris
43100 Brioude
04 71 50 89 10

accueil@cc-brivadois.fr



L
E
S
S
E
R
V
I
C
E
S
E
X
T
E
R
I
E
U
R
S



L
E
S

S
E
R
V
I
C
E
S

E
X
T
E
R
I
E
U
R
S

Pour mieux respirer
NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers





Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).





L
E
S
S
E
R
V
I
C
E
S

E
X
T
E
R
I
E
U
R
S

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org



LE SAVIEZ-VOUS ?



En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.



et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.



En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture essence récente

13 000 km parcourus par une voiture essence ancienne

13 000 km parcourus par une voiture diesel récente

1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne

50 kg
de végétaux
brûlés à l'air
libre, (environ
5 sacs de 60 l
de déchets
verts)

3 semaines de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
performante

3 jours de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
peu performante type
foyer ouvert

L
E
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S



UN CONTACT NUMÉRIQUE 7J/7 ET 24H24

Depuis début 2018, la brigade numérique a été mise en place par la Gendarmerie Nationale. Plusieurs militaires, implantés à RENNES, sont là pour répondre à toutes vos interrogations (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), via une plateforme numérique ouverte 24h/24 et 7j/7

Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

- via un chat sur la page www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique,
- via Facebook Messenger (www.facebook.com/gendarmerienationale, NB : s'il est raccordé à la BNUM mettre la page Facebook du GGD local, par exemple www.facebook.com/gendarmeriedesyvelines)
- via les messages privés Twitter (@gendarmerie NB : s'il est raccordé à la BNUM mettre le compte Twitter du GGD local, par exemple @gendarmerie_69)

Un triple objectif

RENSEIGNER

Apporter des réponses à l'usager dans tous les domaines :
Journée défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne, armes, Code de la route, procurations, environnement,.....

PRÉVENIR

Aider et informer sur de nombreuses thématiques :
harcèlement, violences sexuelles ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors, drogues, cybersécurité, intelligence économique, radicalisation

ORIENTER

Guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux téléservices, accompagner vers les services nationaux ou territoriaux.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique est également accessible en flashant ce QR code :



Musée Jardin de la Vigne et du Patrimoine



L'Assemblée Générale a eu lieu le samedi 20 janvier.

Les bénévoles se sont rassemblés à partir du 8 mars pour préparer l'ouverture à Pâques.

Le 4 avril, une partie de l'équipe a posé la nouvelle enseigne entrée Nord du bourg. Elle a été inaugurée le 7 avril.

Plusieurs matinées ont été consacrées à la fabrication et la pose d'une rambarde sur l'escalier de la place de l'Eglise, à la construction d'un entourage en pierre autour du pressoir de l'entrée Nord et bien sûr à l'entretien et l'embellissement du jardin.

Cette année, l'association a reçu plusieurs dons, un énorme tonneau, diverses araires très anciennes et a fait l'acquisition d'un pressoir sur roues. Ce dernier a repris du service lors de la fête de la Vigne où les bénévoles ont transformé plus d'une tonne de pommes et plusieurs bacholles de raisin.

Nous avons vendangé plusieurs vignes à Brassac-les-Mines, Brioude et Vieille-Brioude grâce à la générosité de leurs propriétaires.

Tout au long de l'année, nous avons accueilli plusieurs groupes au musée et nous avons participé au premier festival « un écran des étoiles ». Le thème choisi par les organisateurs était raccord à la vigne.

Le voyage des bénévoles a eu lieu à Saint-Etienne où nous avons visité le musée de la Mine et le planétarium.

Le voyage d'études annuel nous a conduits en Italie dans la région des Cinq Terres. L'occasion de découvrir un patrimoine architectural remarquable, une gastronomie tournée sur les pâtes (à tous les repas...) et un vin original « La maison Bisson » qui fait vieillir son vin 13 mois en immersion dans la mer par 60 mètres de fonds.

Nous avons eu le privilège de découvrir en avant-première le nouveau chai avec les explications de son fondateur. Nous avons eu aussi l'occasion de déguster ce vin pétillant dont le prix, vous l'imaginez, n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Après la traditionnelle fête du cochon, le musée est en sommeil pour l'hiver. Les bénévoles vont mettre à profit cette parenthèse pour préparer une surprise pour la réouverture à Pâques 2019 et une autre lors du passage du Tour de France le 14 juillet devant le musée.

Nous aurons, bien sûr, l'occasion d'en reparler.



En attendant, bonnes fêtes à tous.

GMD

NOUVEAUTÉ :

Depuis Septembre, une nouvelle animatrice, Chantal, assure les cours de gym tonique du mercredi, et son souhait serait de mettre en place un cours enfants.

L'association propose différentes activités :

→ les **lundis de 18h30 à 19h30** : acti'march

→ les **mercredis de 19h30 à 20h30** : gym tonique adulte

→ les **jeudis de 16h30 à 17h30** : prévention santé. Ce cours est adapté à la personne et à sa pathologie, et un atelier équilibre est proposé.

→ les **jeudis de 18h15 à 19h45** : marche nordique

Les différentes animations proposées par l'association :

- La *soupe aux choux* concoctée par Denis et Alain, dans la roulante a régalé les nombreux marcheurs, toujours fidèles à la randonnée de nuit du 7 juillet 2018.

L'association remercie les adhérents et les bénévoles, qui font de cette manifestation une belle réussite.

Merci au supermarché Carrefour pour le don de la plancha, gagnée par un randonneur.

**RENDEZ-VOUS LE 6 JUILLET 2019 POUR
LA PROCHAINE RANDONNEE NOCTURNE !**

BONNES FETES À VOUS TOUS

L
E
S
A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

FAMILLES RURALES



FAMILLES RURALES VOUS PROPOSE TOUTE L'ANNÉE UN GRAND NOMBRE D'ACTIVITES.

■ DES ACTIVITES SPORTIVES



GYM PILATES
GYM DOUCE
 LUNDI 10h00-11h00
 LUNDI 11h15-12h15
 VENDREDI 9h45-10h45
 VENDREDI 11h00-12h00

GYM TONIC
STRETCHING
 JEUDI 19h30-20h30



RANDO
 MARDI 13h45
 RDV Place de la Mairie



■ DES ACTIVITÉS DE DETENTE

RAQUETTES À NEIGE	SORTIE THALASSO COCOONING
VOYAGES	REPAS
CONFÉRENCES SOIRÉES-DÉBAT	GALETTE DES ROIS
MARCHÉ PRINTANIER	

Tous nos cours sont encadrés par des professionnelles du sport, diplômées et expérimentées qui vous aident, vous accompagnent et vous conseillent tout au long de l'année.
 Adhésion déductible des impôts / Matériel fourni gratuitement par l'association (tapis, ballons,...).



CONTACT
 04 43 06 60 34
 afr.vieillebrioude@gmail.com

L
E
S

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

E.V.B

L'EVB (espérance de vieille Brioude) compte actuellement une quarantaine de licenciés entre les séniors les vétérans et les féminines.

Le club a organisé plusieurs manifestations durant l'année écoulée.

Deux concours de pétanques ont été organisés, un repas tripes. Et notre traditionnelle distribution des calendriers au mois de novembre.

Sur le bilan de sportif de l'année dernière les seniors ont terminé 4 ième du championnat et se maintiennent actuellement dans les 5 premiers.



Pour ce qui est des vétérans le classement il n'y en a pas vraiment; bonne humeur et moment de convivialité sont de rigueur. Quant aux féminines elles jouent également le haut de tableau dans un bel esprit d'équipe.

Toute personne souhaitant rejoindre le club peut me contacter au 06-64-67-72-29, n'hésitez pas à venir essayer.

Le club de foot vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Nicolas Mosnier, secrétaire de l'EVB.

LES CLASSARDS

Les Classards de Vieille-Brioude tiennent à remercier profondément toutes les personnes qui nous ont accueillis pour les aubades 2018 et par leurs dons nous permettant de réaliser nos projets.

Comme chaque année nous avons préparé la Fête de la Sainte-Anne dans une ambiance très conviviale. Nous avons été ravis de vous retrouver, durant les trois jours de la fête communale. Le vendredi soir s'est déroulé le Bal des Années 80 qui réunit toujours petits et grands sur la piste de danse. La fête s'est poursuivie, le samedi, avec le bal disco. Pour finir la Fête de la Sainte-Anne 2018 comme il se doit, nous avons remis en place l'apéro-mousse qui finalement est indissociable de la Sainte-Anne. Au bord de la piscine de mousse ont été installés un casse-œuf et un bière-pong géant qui auront divertit toutes générations et amené pleins de rire sur la place de Vieille-Brioude. Merci pour tous ces moments de convivialité passés avec vous durant ses trois jours de fête.

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui nous soutiennent chaque année. Et plus particulièrement la Mairie qui sans son aide et sans son écoute nous ne pourrions pas réaliser une aussi jolie fête. Merci à vous.

Pour finir, nous profitons de ce mot pour inviter tous les jeunes de la commune âgés de 16 à 20 ans à rejoindre l'association des Classards de Vieille-Brioude. Nous comptons sur vous pour l'année prochaine.

Le Président

PS : Pensez à prendre vos verres des Classards lors de nos prochaines manifestations.

Contact : lesclassardsdevieillebrioude@gmail.com

PIED DE VIGNE

Sortie récréative à Clermont-Ferrand, le 7 octobre.

Visite guidée de l'Aventure Michelin en matinée. Déjeuner au restaurant gastronomique « L'En-But » du stade Michelin. Après-midi : montée au Puy de Dôme avec le train à crémaillère, pour contempler la chaîne des Puys.

L'année 2018 a été bien remplie pour notre association qui fêtera bientôt ses 20 ans.

Début avril, nous avons organisée notre 15^{ème} rencontre folklorique. Cette rencontre 100% auvergnate, avec « Les Enfants de l'Auvergne » de Clermont Ferrand comme groupe invité, a fait salle comble, une nouvelle fois. Début juillet, nous avons été invités par le groupe de Brioude, « As Estrellas Do Douro », à participer à sa fête annuelle à Brioude, en assurant une partie de son spectacle.

L'été, vous avez pu voir et entendre nos danseurs et musiciens (à la cabrette et à l'accordéon) dans les marchés de pays locaux : à Balsac et à Lavaudieu.

Nous avons aussi animé les fêtes patronales comme la Ste Anne de Vieille-Brioude, mais aussi celle de St Jean de Nay. Nous sommes allés divertir les résidents de la maison de retraite de Paulhaguet.

Pied de vigne a également pris part à la fête de la vigne avec Le Musée de la Vigne et le Comité des Fêtes, et participera au Téléthon de Lempdes/Allagnon, en novembre.

Cet automne, nous avons organisé un repas dansant entre 5 groupes folkloriques : un succès ! Si vous aussi, vous avez envie de participer, rejoignez-nous le vendredi soir à la salle polyvalente à 20H30.

Contacts : 06 76 63 15 74 ou 06 87 10 14 63 ou pieddevigne.vb@gmail.com

Co-présidents : Christine Oléon_ (Tel : 06.76.63.15.74) / Jean-Pierre Flandin_ (Tel : 06.87.10.14.63)

Secrétaire : Stéphanie Juillard – (Tel : 06.68.98.20.16)

Mail : pieddevigne.vb@gmail.com



L
E
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

ROUES LIBRES LE BIEN-ETRE ACTIF



Cours de Gymnastique PILATES (avec ou sans matériel)

Tous les mardis et jeudis de 9 h à 10 h / 10 h 05 à 11 h 05 / 11 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 15 h / 15 h 10 à 16 h 10

Coaching personnalisé. Effectif limité à 10 personnes par cours. Matériel fourni gratuitement

En cours d'année: conférences avec des professionnels de la santé

Stages découvertes (réservés aux adhérents du Bien-Etre Actif)

Ateliers d'automassage DO IN

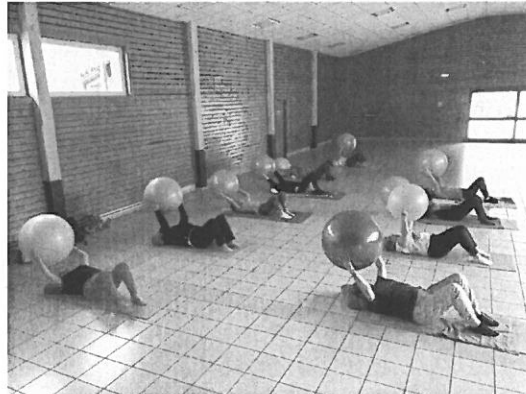
Initiation à la formation Pilâtes pour Animateurs UFOLEP/ Educateurs sportifs

Pascale DECKER Certification Professionnelle de Sport Pilâtes, Diplômes UFOLEP

Initiation à la Formation Pilâtes/DE Gymnastique d'entretien

tél 04 71 74 96 69 / 07 86 96 57 58

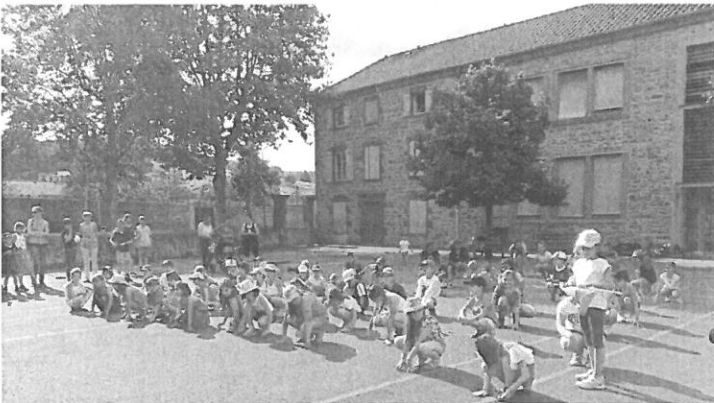
lebienetreactif@gmail.com



L
E
S

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

A.P.E



L'Association des Parents d'Élèves a tenu son Assemblée Générale le 8 octobre 2018. A cette occasion, le bureau a été reconduit (C. Kergosien Président ; L. Berthet, Trésorière ; E. Bailleux, secrétaire et S. Jannuel, secrétaire adjointe).

Les membres de l'APE souhaiteraient vivement que de « nouveaux parents » s'investissent dans l'association, n'hésitez pas à venir intégrer une équipe dynamique et motivée !

L'Association a pour but d'organiser des manifestations pour pouvoir financer les projets scolaires des enfants de l'école de Vieille-Brioude.

Pour l'année 2017-2018, l'APE a financé à hauteur de 1200€ les sorties scolaires. L'APE a organisé une bourse aux jouets, un vide dressing, une chasse aux œufs, la fête de fin d'année et le café de la rentrée.

La fête de fin d'année s'est déroulée le 29 juin 2018, l'APE a proposé des animations pour les enfants l'après-midi ainsi qu'un goûter offert par la mairie. La journée a continué avec une chorégraphie réalisée par les enfants avec l'aide de la Communauté de Communes et la soirée s'est achevée autour d'un apéritif et d'un casse-croûte offert par l'APE.

L'Association proposera pour cette année la bourse aux Jouets (2 décembre 2018 de 9h à 16h), le loto (10 février 2019), d'autres manifestations sont encore à définir.

Toute personne intéressée peut venir nous rejoindre !

Contact ape.vieille.brioude@gmail.com ou sur le Facebook APE Vieille-Brioude.

JUMELAGE



Notre assemblée générale a eu lieu le 20/01 et a reconduit le bureau à l'identique.

Notre Concours de Belote du lendemain (21/01) a été une réussite ! C'est une soixantaine de doublettes qui se sont affrontées tout en se régaland de l'excellent vin chaud préparé par Denis entre chaque partie ;

Nous avons participé comme, toutes les associations du village, à la rencontre du 2/06 organisé par le comité des fêtes ; un bon moment de partage qui nous a permis de mettre des visages sur des noms et d'envisager des projets communs.....

Notre feu de la Saint Jean a été organisé avec un peu d'avance le 16/06 pour raison de disponibilité de la Salle; ce fut là encore une belle soirée, après un excellent repas préparé là encore par Denis et accompagné de notre nouveau D.J. Nous avons pu applaudir autour du feu comme toujours préparé et décoré méticuleusement par Daniel, Pierrot, Jacques, Maurice, Pierre.....Quelques portiragnais avaient fait le déplacement et la surprise était de taille pour les nouveaux membres lorsque Denis a découpé le fameux rôti en croute de foin !!!!!

Nous avons participé à la fête de la Sainte Anne le dernier week-end de juillet ; comme d'habitude notre jeu de fléchettes a bien plu aux petits.

Nos jumeaux nous ont accueilli royalement le week-end du 22 et 23 septembre ; après un agréable pique-nique à notre arrivée, nous sommes partis visiter Bézier et le site magnifique des Ecluses; une agréable après-midi ensoleillée nous a permis de profiter du décor enchanteur de cette superbe cité ; le programme était chargé. Après avoir rejoint nos hôtes sur Portiragnes pour l'apéritif au caveau et l'échange traditionnel des cadeaux et les discours, nous avons rejoint la salle Jean Ferrat pour une soirée dansante et un repas traditionnel (macaronnade). Les plus courageux ont dansé jusqu'après minuit !!!! Certains beaucoup plus prévoyants ont rejoint plus tôt, leurs oreillers car le lendemain le départ pour un superbe périple était prévu à 7H !!!! Pris en charge par le car (donc point de fatigue!!) nous avons pris la route pour Cadaces et Rosas en Espagne; le temps étant de la partie nous avons pu découvrir des paysages idylliques.....Nos hôtes n'ayant pas fait les choses à moitié nous avons déjeuné en bord de mer des spécialités locales (fruits de mer tapas...) un vrai week-end de vacances, certains ont trempé les pieds dans l'eau pendant que d'autres arpentaient les ruelles pentues pour découvrir de véritables trésors visuels (maison de Dali, chapelles etc...). Après le repas la visite en train touristique de la baie de Rosas fut le clou du spectacle !!!

De retour à Portiragnes, il fallait déjà songer à prendre le chemin de retour, certains avaient des obligations professionnelles.

Merci encore à nos hôtes pour ce week-end fabuleux, ces moments de partage à la découverte de nos contrées respectives!!! C'est cela l'esprit du jumelage. N'hésitez pas à venir nous rejoindre notre assemblée générale aura lieu **le 01/02/2019** cette année mais auparavant nous aurons organisé notre traditionnel concours de belote le 20/01/2019; notre cotisation reste inchangée à 6 euros.

Nous vous souhaitons une très belle année 2019, faites de belles rencontres et projets

La Présidente, Michèle ROCHE

COSTE CREW



Les 03 et 04 mars 2018 s'est déroulé la 2ème Brioude DH CUP. A la différence de l'édition de 2017, celle-ci était inscrite au calendrier sportif de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) et devenait la 1ère manche de la nouvelle coupe AURA de descente VTT (DH).

Bien que située en tout début de saison, l'épreuve a réuni 290 concurrents parmi lesquels Florent Payet plusieurs fois détenteur de la coupe de France et champion d'Europe, Marine Cabirou championne d'Europe et détentrice de la coupe de France 2016. Cette épreuve a réuni la plus prestigieuse liste de descendeurs de la saison de DH.

Malgré les gelées tardives et le temps incertain, on a compté plus de 2000 spectateurs durant les deux jours.

La **3ème édition de la Brioude DH Cup aura lieu les 02 et 03 mars 2019** et sera à nouveau la 1ère manche de la coupe AURA de descente VTT. Elle ouvrira la saison 2019 de DH et on attend, encore une fois les meilleurs descendeurs français.

Devant le succès de la DH, le statut de l'association Coste Crew est modifié pour en faire un club cycliste reconnu par la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Il est autorisé à délivrer les licences cyclistes et est ouvert à tous ceux qui aiment et veulent pratiquer la DH. Il est unique dans la région et n'est pas réservé aux seuls habitants de Vieille Brioude.

Pour apprendre et pratiquer la DH n'hésitez pas à rejoindre le club et à me contacter pour connaître les conditions, licence, etc ...

Maxime Chanel, Président Coste Crew

L
E
S
A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

TEMPS DANSE



Entrez dans la danse

Le bureau, pour tout renseignement :

Président : Denis Portal Trésorière : Magali Chaduc
 Secrétaire : Nicole Jarlier
 Membres : Jean-Luc Chabrier, Corinne Franc et Olivier Fraisse.



TEMPS DANSE a fait sa rentrée 2018/2019 le 11 septembre à 19h. Sur la piste de danse, pour la reprise des cours, une cinquantaine de danseurs en herbe ou confirmés sont venus à la salle polyvalente de Vieille-Brioude découvrir le premier cours. On danse à tout âge et tout le monde peut venir même sans avoir de partenaire.

Tous les mardis soir, lors de ces soirées, Christian NACHET professeur diplômé de danse, apprend aux adhérents une large palette de danses dans tous les registres, 1^{er} trimestre : *Rock, Cumbia* et *Rumba*.

Cette année encore sera ponctuée de sympathiques manifestations qui permettront de se retrouver comme la galette le 26 janvier 2019 et la soirée à thème le 30 mars ouverte à tous sur réservation.

L'Association propose quatre cours de danse dans une ambiance chaleureuse et amicale pour découvrir, apprendre ou se perfectionner en danses : 19h-19h45 : rock 1^{er} cours ; 19h45-20h45 : danse de salon ; 20h45-21h30 : danse en ligne ; 21h30-22h15 : rock 2^{ème} cours. Les danseurs ont le plaisir de danser et de partager des moments de convivialité et d'échanges. Dans la danse, tout est bénéfique à la santé : bon pour le moral, l'endurance et la mémoire.



Un petit retour sur la saison dernière ; elle s'est clôturée par un repas à l'auberge de Lavaudieu suivie d'une partie de pétanque, et un parfum des îles a soufflé sur la soirée à thème en avril.

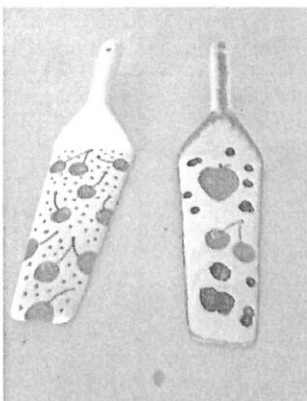
Venez nous rejoindre, même en cours d'année, premier cours gratuit.

TEMPS DANSE vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année,
 vous présente ses meilleurs vœux de santé,
 et de bonne et heureuse année 2019.

A LA RECREMANUELLE

Les activités de l'Association ont repris le 1^{er} octobre dernier, les lundis ou jeudis de 18 h à 20 h.

Au cours de l'année, nous avons pratiqué de la peinture sur porcelaine avec une intervenante extérieure pour nous guider.



De belles pièces ont été décorées (assiettes, ravers, etc.)

Comme en 2017 nous avons reconduit les ateliers pour enfants et le dernier s'est déroulé le 15 février 2018 où 14 enfants ont réalisé un pèle mêle photo. Un goûter leur a été offert et tous ont apprécié cette après midi.

A l'heure actuelle, nous préparons un marché de NOEL dans une commune avoisinante, l'an dernier le marché de Paulhaguet ayant rencontré un vif succès.

Nous poursuivrons l'année autour d'autres activités, à définir.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes intéressées, vous serez les bienvenues.

Contact : 06.68.81.13.18 pu 06.49.95.45.39



L
E
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

HATHA YOGA

Depuis 10 ans l'association propose des cours de Yoga qui ont lieu à la salle polyvalente. Après Jean Pierre Marteau, puis Yanette Shalter, c'est Jean Claude Gilles qui continue, pour la deuxième année consécutive, d'animer le cours

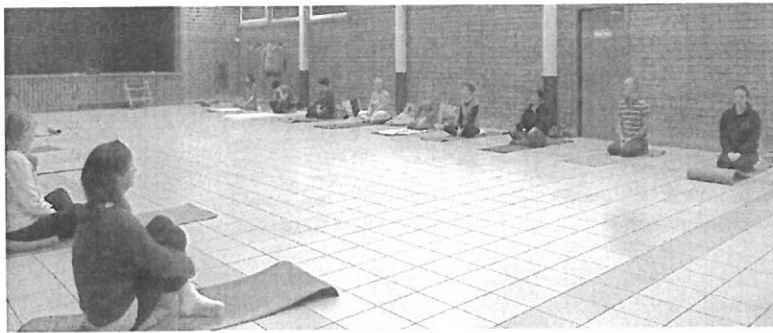
Le bureau de l'association et le professeur fonctionnent en harmonie pour être à l'écoute de tous, anciens et nouveaux adhérents.

Les bases du Hatha Yoga, dont les sources sont très anciennes, restent constantes : Praticqué en Inde depuis des millénaires, le yoga est accessible à tous, sans restrictions d'âge ou de condition physique.

En prenant des postures précises (asanas), on travaille sur le physique: maîtrise des mouvements, renforcement musculaire, souplesse, alignement, équilibre...mais aussi le mental, la concentration, le calme intérieur.

Une attention constante est portée au souffle, à la respiration.

C'est une discipline où il n'existe aucune compétition, où chacun peut retrouver à son rythme un équilibre entre corps et esprit et développer des ressources d'énergie ; les bienfaits du yoga sont sensibles à tout âge.



Séance hebdomadaire: lundi de 19h00 à 20h45,

Tarif à l'année : 150€

Présidente du club de Hatha Yoga de Vieille-Brioude: Evelyne Brun

Enseignant : Jean Claude Gilles, diplômé de l'école française de Yoga de Lyon

Pour tout renseignement:

gebrun@orange.fr tel: 04 71 76 41 07

COMITE DES FETES

Le CA est composé de : 6 conseillers municipaux, 3 membres de chaque association(2 titulaires et 1 suppléant), le responsable du matériel

Le bureau est ainsi constitué :

- Le président: Joumard Serge
- Le vice président: Charret Jérôme
- trésorière: Tixier Olivier
- trésorier adjoint: Gorse Mireille , Tixier Agnès
- secrétaire: Pauc Gisèle
- secrétaire adjointe : Vallat Geneviève

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2018 :

Samedi 3 février : concours de belote où nous avons eu 32 doublettes très belle soirée

Samedi 2 juin : repas des associations 268 personnes ont répondu présentes

Samedi 14 juillet : Toujours autant de succès pour le vide grenier qui a permis de remplir tous les emplacements. Merci à la FRANÇAISE DE GASTRONOMIE pour la dégustation d'escargots qui a régalé les amateurs .

Samedi 28, et Dimanche 29 juillet : FÊTE DE LA STE ANNE

Le beau temps était avec nous pour apprécier le feu d'artifice ainsi que les divers stands destinés pour les enfants ; le repas du dimanche soir (jambon pommes de terre) a réuni un bon nombre de personnes. Cette soirée a été prolongée au son de l'accordéon du groupe Angélique.

Dimanche 14 Octobre: En partenariat avec le Musée de la Vigne et Pied de Vigne a eu lieu le vide grenier. Cette animation a elle aussi connu un grand succès, les réservations étaient complètes et le soleil au rendez-vous.

Dimanche 16 Décembre: Cette fin d'année se termine avec l'arbre de Noël. Nous avons décidé de faire plaisir aux enfants de la commune en organisant un spectacle avec le cirque piccolino ainsi qu'un goûter et bien sur la venue du Père Noël .

Toute personne intéressée peut venir renforcer notre équipe. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus .

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ANNÉE 2019
FAITE DE BONHEUR , SANTÉ ET LA RÉUSSITE DE TOUS VOS PROJETS**

L
E
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

CHORALE LES BALADINS DU CEROUX



Mardi soir, des notes de musique traversent la place et s'envolent vers l'Allier. Mais qui chante tous les mardis soirs ? Qu'est-ce qui attire tous ces inconditionnels du chant à Vieille-Brioude ?

S'époumoner pendant deux heures de répétition le mardi à 20 heures.

Déchiffrer des partitions, des noires, des blanches, des croches, pianissimo, fortissimo, et le pire le retour à la page précédente.

Les choristes aiment tout cela.

Début de répétition, tous sont dissipés. Mais le chef de chœur sait motiver ses choristes.

Le silence s'installe, les classeurs s'ouvrent. Les « soprans » lancent la mélodie ; les « altis » veloutent et les ténors-basses claironnent.

Tous sont différents : Il y a celles qui ont trop chaud (éventail dans le sac), ceux qui veulent aérer, celle qui n'a pas sa partition (mais où l'ai-je mise ?), celle qui suce des pastilles, ceux qui chantent trop fort ou pas en rythme.... Et les bavards qui parlent, qui parlent...

« Chanter jusqu'à perdre le souffle, CHANTER, CHANTER et même à la fin du spectacle croire qu'un miracle peut exister. »

Le plaisir, c'est aussi donner, partager avec le public à chaque concert.

Et, il y a Sédric le chef de chœur.

Mais c'est quoi un bon chef de chœur ?

-D'abord un bon musicien

-Puis une oreille absolue

-Faire preuve de persévérance et il en faut, de fermeté parfois, de patience pour supporter les pies jacasses, savoir tempérer, rassurer, complimenter (un peu mais point trop), mener ses troupes au-delà d'eux-mêmes, choisir des chants difficiles....

Et notre chef est apprécié pour tout cela.

Une chorale c'est une famille avec ceux qu'on aime bien, ceux qui sont sérieux, ceux qui font rire...

Notre chorale c'est un anti-stress, un médicament. L'assurance sociale devrait en rembourser la cotisation.

Notre chorale c'est la vie.... Alors... venez chanter avec nous.



**A l'occasion du passage du tour
de France à Vieille-Brioude
le 14 juillet 2019,
nous invitons l'ensemble des
associations à nous faire part de
leurs idées pour animer
cette journée !**

mairie-vieille-brioude2@orange.fr

L
E
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

LE CLUB SAINTE ANNE - GENERATION MOUVEMENT



Suite à l'assemblée extraordinaire du 24 janvier 2018 un nouveau bureau a été élu

Président :	BAILLEUX Roger	Co président :	SOULIER Noëlle
Secrétaire :	ROCHE Jeannine	Secrétaire adjointe :	CHANTEL Suzanne
Trésorière :	CAULE Bernadette	Trésorière adjointe :	LEYRE Annie
Membre :	MOUCHET Marcel		

Le club Ste Anne compte 70 membres ; une moyenne de 25 personnes se réunit le mardi après-midi autour d'une belote, d'un tarot, de jeux de sociétés, discussions etc. suivis d'un gouter

ACTIVITES 2018 :

MARS	1	Concours de Belote (secteur)	7	Repas Tripes à ARVANT (secteur)
AVRIL	1	Thé dansant	6	Finale de Belote (fédération)
	27	Voyage à MOULINS et NOYANT (secteur)		
MAI	23 au 25	Voyage dans le Val de Loire (secteur)		
JUIN	2	Repas associatif VIEILLE BRIOUDE	8	Journée de la forme (secteur)
	23	Repas de fin d'année	26	Journée de l'amitié (fédération)
JUILLET	17	Pique-Nique à LAVAUDIEU	29	Participation fête Ste Anne
SEPTEMBRE	8	Repas de reprise		
OCTOBRE	4	Participation à la dictée (fédération)	7	Thé dansant
	19	Scrabble à Vals (fédération)		
NOVEMBRE	4	Loto		
DECEMBRE	12	Spectacle à VALS (fédération)	15	Buche de Noel

Nous avons eu l'occasion de fêter les 100 ans de Marie BELMONT lors du repas du 8 septembre. Une très belle journée. Nous fêterons le 14 décembre nos 5 octogénaires :

Jeannette AMADUBLE	Yvette LACOSTE
Jeanne MESPOULHES	Marcel MOUCHET
Juliette ROUSSET	

Venez nous rejoindre, on vous attend

Le président : Roger BAILLEUX

L
E
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

1918 ... 2018



NAISSANCES 1918

- Le 03 mars : CHAPAVEIRE Jean, André
- Le 27 juillet : GRANGIS Renée
- Le 14 aout : COUTEL Odette
- Le 29 octobre : MERCIER Marie Madeleine, Josèphe
- Le 28 novembre : THONNAT Henriette, Annette

MARIAGES 1918

- Le 16 janvier : TOURRETTE Eugène, Louis & TOURRETTE Marie Amélie
- Le 29 janvier : TIXIER Pierre & BOUCHET Berthe
- Le 30 avril : CLEMENSON Jean & LANGLADE Clotilde
- Le 5 juin : CHAPAVEYRE Antonin & AUMARD Angèle
- Le 8 octobre : BRICOT Joseph, Ernest & TIXIER Nathalie, Jeanne, Léa
- Le 28 novembre : SALEYRETTES Prosper, Lucien, Victorien & FRANCON Anaïs
- Le 26 décembre : VAZEILLES Joseph & BRIAT Jeanne

DECES 1918

- Le 07 janvier : REDON Laurent
- Le 10 janvier : SENIQUETTE Marie
- Le 10 janvier : ARMAND Catherine
- Le 15 février : MAZIN Marguerite
- Le 21 février : CHANTEL Anne
- Le 23 février : DUFAUD Claude
- Le 26 février : VIGOUROUX Marguerite, Virginie
- Le 05 mars : GRAPPON Mathieu
- Le 12 avril : CHAZELLET Jean
- Le 31 mai : JOUVE Pierre
- Le 06 juillet : JOUVE Marie
- Le 14 juillet : BACHELIER Marie
- Le 05 aout : JOUVE Pierre
- Le 02 septembre : ROCHE Catherine
- Le 02 octobre : FROMAGET Marie
- Le 10 octobre : PORTAL Marie
- Transcription le 21 octobre - MPF – TIXIER Joseph, Léon
- Transcription le 21 octobre - MPF – LAURENCON Pierre
- Le 13 novembre : MARSSIN Louise
- Transcription le 13 novembre - MPF– GRAPPON Moïse Michel
- Le 08 décembre : RAMAIN Antoinette
- Le 19 décembre : PAULET Madeleine
- Le 26 décembre : CORNAIRE Marie-Marguerite
- Le 28 décembre : PASTOUREL Marie

E
T
A
T

C
I
V
I
L

1918 ... 2018



NAISSANCES 2018

- Le 04 mars : BAILLEUX Laurine, Pauline
- Le 26 avril : GREGOIRE Milla
- le 07mai : BASTARD Arthur
- Le 25 juin : RIGAUD Charlie, Danielle, Carmen
- Le 03 juillet : RIOL Sacha, Thomas
- Le 16 août : BESSON Alizée
- Le 23 octobre : HINDERCHIED Adèle
- Le 02 novembre : FARGET Maddy

MARIAGES 2018

- Le 31 mars : CHAPAVEIRE Daniel, Jean, Pierre & BOLET Françoise, Andrée, Marthe, Virginie
- Le 10 juillet : CUSSAC Thierry Jérôme & BEJJA Souad
- Le 04 août : NYS Michel, François, Joseph & LEFORT Marie, Christine, Yvette
- Le 18 août : SCHMUTZ Victor & MOSNIER Louise, Marie, Charlotte
- Le 18 août : ASTANIERE Sébastien Cyrille & PAUC Myriam
- Le 25 août : CARIOU Mattieu & BAYATYAN Shushanna, Beniki
- Le 1er septembre : VARONA Jonathan, Jean-Claude & MARTIN Alexia, Millena
- Le 20 octobre : GEOFFROY Robert, Raymond, Marcel & GUILHOT Claudine, Danièle

DECES 2018

- Le 17 février : PALADE Epouse BARBIER Renée, Marie, Suzanne
- Le 18 février : HALLEZ Epouse MARETTE Bernadette, Corinne, Brigitte
- Le 08 mars : FONTON André, Alphonse, Félix
- Le 18 mars : ASTANIERE Roland, Pierre, Louis
- Le 12 mai : DUMAZEL Arsène, Marcel
- Le 02 août : SAUVAYRE Gérard, Raymond, Germain
- Le 11septembre : BOURIOL Jean-Marie, Louis, Michel
- Le 29 septembre : LEMIERRE Epouse GUILLAUME Monique, Cécile, Geneviève

E
T
A
T

C
I
V
I
L



LES TARIFS COMMUNAUX

Le prix du ticket de cantine 3€

Les photocopies

0.20 € A4 noir
 0.40 € A3 noir
 1.50 € A4 couleur
 2 € A3 couleur

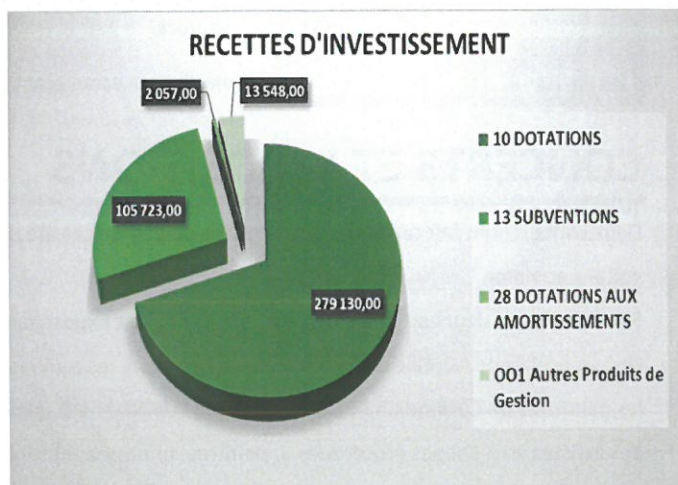
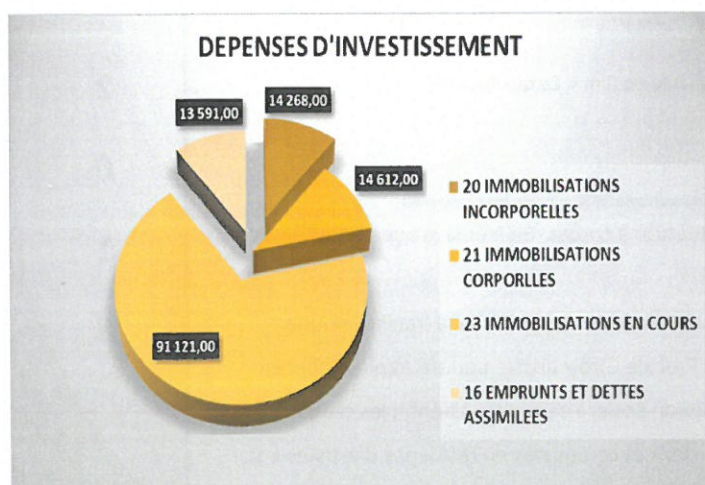
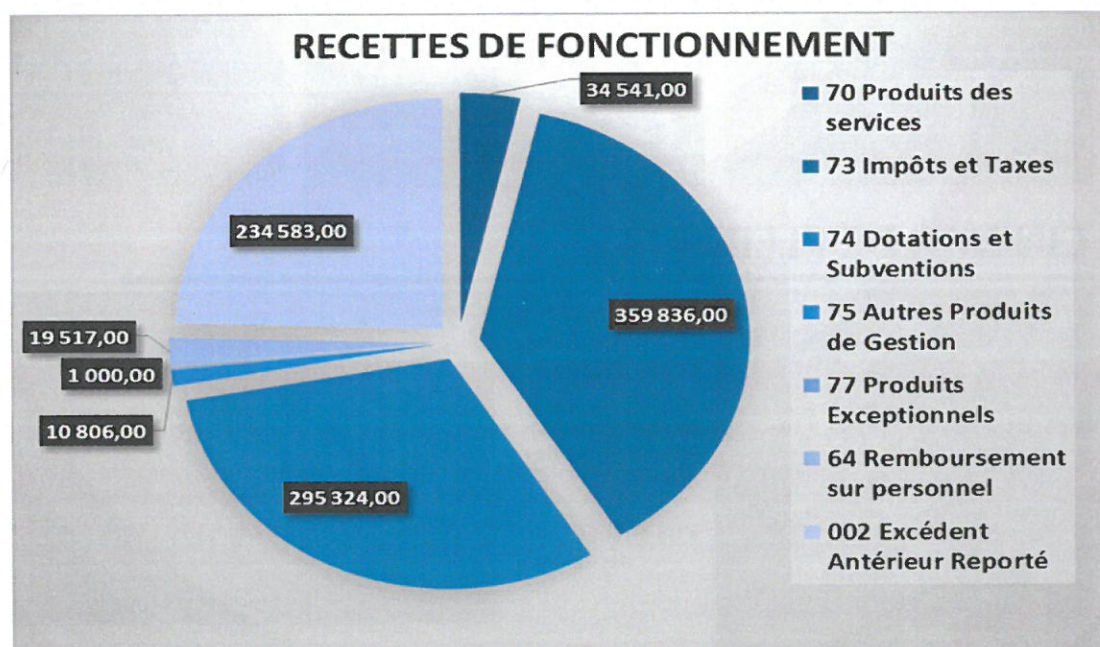
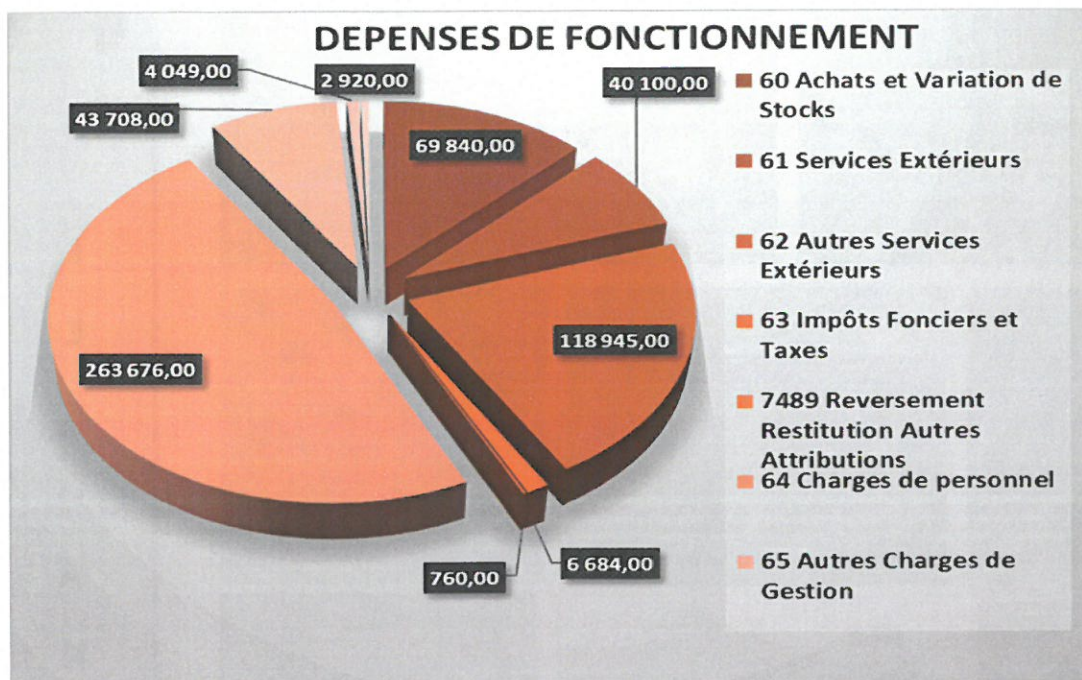
Les locations de salles

	ASSOCIATIONS		PARTICULIERS			
	COMMUNE A partir de la 3 ^{ème} location de l'année (2 premières loca- tions gratuites)	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE	de 18 ans de la commune	AGENTS COMMUNAUX
GRANDE SALLE	100 €	250 €	130 €	250 €	130 €	130 €
PETITE SALLE	Gratuit	100 €	50 €	100 €	Gratuit (dans la limite d'une location par an)	50 €

Les concessions au cimetière

	Nombre de places superposées	taille	durée	tarif 2018
CONCESSION SIMPLE	3	2m60*1,20m	30 ans	166 €
			perpétuité	278 €
CONCESSION DOUBLE	6 (2*3 places superposées)	2,6m*2,4m	30 ans	332 €
			perpétuité	555 €
	Nombre de case		durée	tarif 2018
COLUMBARIUM	1		15 ans	237 €
			30 ans	415 €
			perpétuité	593 €

Les droits de branchements au réseau communal d'assainissement 460€ ht par branchement



LA SAINTE ANNE 2018



CINEMA DE PLEIN AIR

Le 8 Août 2018

Séance de cinéma en Plein Air organisée avec la collaboration de l'association

« Un écran ... des étoiles »



Visite guidée du centre ancien vigneron de Vieille-Brioude, ambiance jazz, food-truck.

Projection sur écran géant gonflable du film « Ce qui nous lie ».

CONCERTS ET EXPOSITIONS

Deux concerts ont fait raisonner les terrasses de l'église cet été, le Quatuor à cordes Gaïa et la groupe Beech duo guitare et violon.

Par ailleurs, plusieurs artistes d'univers différents, ont exposé durant toute la période estivale à Vieille-Brioude. Les aquarelles de Mireille Granet et Yvonne Litaudon, les œuvres de Pascale Giroix artiste peintre et plasticienne, les peintures de Corinne Chany, les réalisations de Nadine Dagan-Masson potière céramiste et enfin les œuvres des artistes « Le Bal des grotesques », peintres, photographes, plasticiens et céramistes en résidence d'artistes à St Ilpize, ont orné les murs de l'Ermitage St Vincent pour le plaisir des yeux des habitants de Vieille-Brioude, des touristes et autres personnes de passage sur la commune.



L
E
S

A
N
I
M
A
T
I
O
N
S

2
0
1
8

LE 8 MAI



LE 11 NOVEMBRE



L
E
S

A
N
I
M
A
T
I
O
N
S

2
0
1
8

CEREMONIE DE MISE A L'HONNEUR DES SPORTIFS



Vendredi 30 novembre 2018, Amaury Pierron Vainqueur de la Coupe du Monde de VTT de descente 2018 et Julia Dru Vice Championne du monde universitaire de Force Athlétique 2018 ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie organisée par la commune.

A cette occasion, le parcours et le palmarès des deux champions ont été retracés par Christelle Baylot, Maire de Vieille-Brioude, Eliane Sauvan, Adjointe au Maire et Juanito Ruiz Fernandez, Conseiller Municipal. Un trophée et une médaille (en chocolat) leur ont été remis. La commune a souhaité souligner les exploits réalisés en 2018.



Les jeunes sportifs ont profité de ce moment de convivialité pour remercier leurs proches, famille et amis invités.

Jean-Pierre Vigier, Conseiller Régional et Député de Haute-Loire, Michel Bergougnoux, Conseiller Départemental, Jean-Jacques Faucher, Président de la Communauté de Communes, les membres du Conseil Municipal, les présidents des associations de Vieille-Brioude, et les agents de la Commune étaient également présents.

A l'issue de la cérémonie, les échanges ont pu se poursuivre autour du verre de l'amitié.

Les prochaines échéances ce sera les championnats de France en mars 2019 pour Julia et la DH cup organisée sur les Communes de Brioude et Vieille-Brioude en mars 2019.

Merci à eux, Vieille-Brioude est fière de ses sportifs !



L
E
S

A
N
I
M
A
T
I
O
N
S

2
0
1
8

L'ECO-QUARTIER



Un éco quartier pour CHANGER la vie à Vieille Brioude

Au total 7 rencontres, des entretiens et des débats ont animé la concertation avec les habitants qui s'est conclue le 14 décembre 2018.

Lors de cette dernière rencontre les habitants ont pu se positionner sur l'ensemble des propositions des groupes.

Nous engageons dès à présent la deuxième phase de ce travail collectif.

Cette deuxième phase est ouverte à tous et pas uniquement à la centaine de personnes déjà engagées.

C'est en participant à un comité de pilotage et/ou des groupes de travail sur des thèmes choisis lors la concertation que les habitants peuvent dorénavant s'investir dans le projet.

Le Comité de Pilotage fixe les orientations du projet.

Les groupes approfondissent de façon technique les différents thèmes.

Quelques exemples de thèmes :

- jardins partagés, restaurant collectif, lieux de rencontre...
- les espaces et la biodiversité, l'eau, la gestion des déchets...
- les déplacements, la place des piétons, des vélos, des voitures, la circulation...
- les services à la personne, médicaux, culturels...
- la place des enfants, des personnes âgées, des jeunes, les espaces de travail, les familles...
- l'habitat collectif, individuel, les matériaux, l'architecture, les espaces extérieurs...

...

Mais aussi la circulation et le stationnement dans le bourg, la place des associations, les déplacements en direction de Brioude...

La tranche d'âge des 20/40 ans a été peu présente lors de cette concertation. Nous leur proposons une rencontre afin d'aborder sous forme d'atelier les questions liées aux jeunes et aux familles :

- les différents types d'habitats
- les espaces de co-travail, télétravail
- les systèmes de garde d'enfants
- les services
- les loisirs
- les espaces extérieurs,...

Rendez-vous le 18 janvier à 20h30 à la salle polyvalente de Vieille-Brioude.

Cette rencontre concerne autant les résidents de Vieille-Brioude que les futurs habitants.

Parlez en autour de vous.

La vie de Vieille Brioude et votre vie dans Vieille Brioude est entre vos mains.

Vous pouvez agir !

Retrouvez les informations détaillées de l'ECO QUARTIER et de la concertation des habitants sur le site de la commune et dans l'espace dédié en mairie.

L
E
S
P
R
O
J
E
T
S
2
0
1
8



LE P.L.U.I

Le PLUI est le document qui va définir le projet d'urbanisme et d'aménagement de notre communauté de communes pour les 12 à 15 prochaines années.

5 thèmes sont traités :

- L'habitat
- L'agriculture
- La mobilité (déplacements)
- Le développement économique
- L'environnement.

Ce sera aussi le document de référence pour l'instruction des autorisations construire :

- Où puis-je construire ?
- Quels sont les secteurs protégés ?
- Que suis-je autorisé à construire et sous quelles conditions ?

La phase 1 le « rapport de présentation » a été mené à son terme. Elle avait 2 objectifs :

- 1- Dresser un état des lieux du territoire
- 2- Identifier les enjeux du projet qui guideront les choix.

D'ores et déjà des enjeux forts ont été repérés.

Pour la démographie :

- prendre en compte la forte augmentation démographique le long des grands axes.
- favoriser l'accueil des familles
- prendre en compte le vieillissement de la population.

Pour l'habitat et le foncier :

- lutter contre l'étalement urbain
- promouvoir des formes urbaines plus économes en foncier et plus diversifiées
- préserver la physionomie des bourgs et les services.
- diversifier la typologie d'habitat afin d'offrir des types de logements adaptés à l'âge, aux revenus, aux types de familles...
- agir sur les logements vacants.

Pour l'agriculture :

- préserver l'activité agricole.
- limiter la consommation des terres agricoles
- limiter le développement des hameaux secondaires et des constructions isolées.
- limiter les conflits d'usage.

Pour les paysages :

- encadrer l'urbanisation et hiérarchiser les secteurs à développer.
- mettre en place des prescriptions architecturales et paysagères pour l'aménagement des zones d'activités.
- pérenniser les espaces agricoles qui participent à l'entretien des paysages.
- réfléchir sur le devenir du patrimoine bâti.

Pour l'environnement :

- maintenir les grandes continuités : écologique, aquatique, humide, forestière et agropastorale.
- maintenir une continuité forestière et anticiper les reboisements.
- dimensionner
- améliorer la perméabilité entre l'est et l'ouest pour la faune et la flore. Limiter l'étalement urbain, le long des axes routiers et dans les parcelles agricoles, qui fragmente le territoire.
- conserver et restaurer les haies.
- réfléchir sur le potentiel des énergies renouvelables.
- prévoir des cheminements doux

Pour l'économie :

- créer des zones d'activité économique correctement dimensionnées ou agrandir celles existantes.
- agir sur les leviers permettant le développement et la pérennisation des commerces.
- agir sur les leviers permettant le développement de l'activité touristique (voie verte, hébergement...)

Ce travail sera restitué dans son intégralité aux habitants lors d'une réunion publique ainsi que dans la presse. Les documents produits seront sur le site de la commune à la rubrique urbanisme.

L
E
S

P
R
O
J
E
T
S

2
0
1
8

LA STEP



Dans le journal de 2017, les diverses étapes, qui ont jalonné la réflexion et aidé à la prise de décisions quant au devenir de la station d'épuration du bourg (La STEP), vous ont été exposées

Nous vous annonçons le choix de l'entreprise retenue pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la station d'épuration, à savoir le Groupement d'entreprises BPE – BRUNEL – CHEVALIER – CEGELEC.

Il restait en début d'année 2018, à obtenir l'accord définitif des aides financières s'attachant à cette réalisation.

Le franchissement des derniers obstacles a nécessité obstination et énergie, mais le résultat est enfin affiché.

Le marché a été signé entre la Commune de Vieille Brioude et le Groupement d'entreprises, et l'ordre de service de démarrage des travaux est acté.

L'acquisition du foncier nécessaire à la nouvelle emprise de la station est en cours de finalisation.

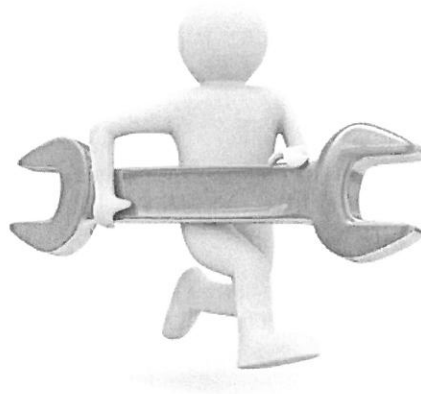
Le permis de construire est accordé avec l'aval de toutes les administrations concernées.

Les premières réunions de chantier sont activées pour la mise au point des divers aspects techniques de réalisation.

L'année 2019 verra donc la réalisation et la mise en service de cet ouvrage.

Rendez vous vous est donné dans le journal de 2019 !

Merci à tous les acteurs pour leur implication, leurs soutien actif et l'énergie qu'ils ont donné pour que ce dossier, essentiel pour la qualité de traitement des eaux usées de notre commune, aboutisse.



RG 17.12.2018/ step/

L
E
S
P
R
O
J
E
T
S

2
0
1
8

LES ACHATS 2018

COMMUNE

Panneaux de rues, panneaux de signalisation - cendriers publics – distributeur sanisettes - téléviseur— illuminations

ATELIERS

Ordinateur - blocs stop route anti éfraction - souffleur

ECOLE

Ordinateur - lave linge / sèche linge - mixeur pour la cantine



LES TRAVAUX 2018

Voiries et réseaux

Reprise des voiries rue de combevignouse : en attente de réception travaux réalisés par l'entreprise Chevalier

Curage des fossés sur les secteurs délicats de la commune : Simal-Vazeilles, travail réalisé par les agents communaux suite aux violents orages de Juillet 2018

Reprise des réseaux Eaux Pluviales sur le secteur du Gray : travaux réalisés par l'entreprise Chambon

Reprise de la voirie sur le secteur de Champlong : travaux réalisés par l'entreprise Chambon

Elagage

Passage de l'élagueuse sur les routes et chemins des villages de Védrières, Vazeilles, La Pruneyre et Simal confié à l'entreprise Vincent

Assainissement

Réception et mise en service des nouveaux postes de relevage :

- Pont Allier
- Résidences les bords de l'allier
- Zone artisanale

Ecole

Mise en place de volets roulants isolants sur les salles de classes confiée à l'entreprise Chapuis. Dépose des anciens rideaux et branchement des nouveaux réalisés par les agents techniques.

Mur d'entourage de la cour

Cimetière

Entretien du dépositoire et petits travaux de maçonnerie

Salle du Conseil Municipal

Installation de stores

Réfection de l'accès par l'extérieur

(issue de secours)

Aire de jeux

Réhabilitation de l'aire de jeux



L
E
S

P
R
O
J
E
T
S

2
0
1
8

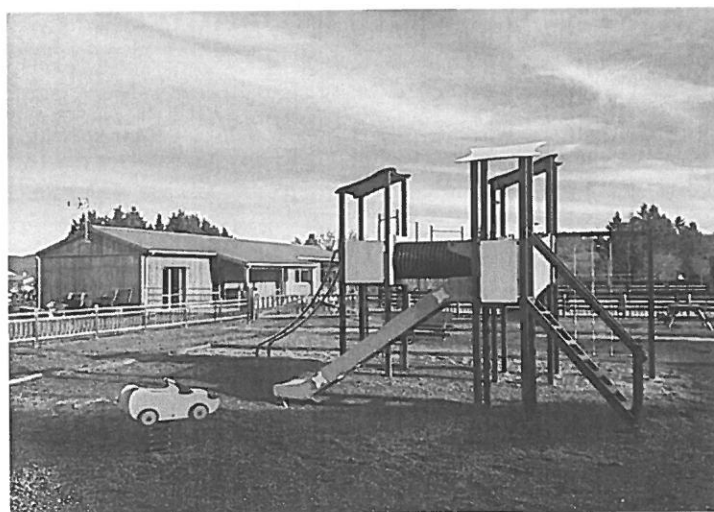
AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX



AVANT



APRES



L
E
S

P
R
O
J
E
T
S

2
0
1
8

CIMETIERE DE VIEILLE-BRIOUDE



Procédure de Reprise des concessions

Le début de 2018 a été marqué par la mise en action de la « procédure de reprise des tombes en déshérence » dans le cimetière communal.

Le lancement de cette opération a été précédé d'une longue réflexion avec notamment, la création et le concours d'un groupe d'échange et de travail sur ce sujet.

Ce groupe s'est d'abord attaché à la prise de connaissance des informations pour faire sien ce sujet et porter sur la table les questions qu'il génère, touchant à l'intime de chacun de nous.

A travers les différentes réunions, le travail a porté notamment, sur la lecture et la compréhension des documents, des processus, aussi sur la rédaction du règlement du cimetière et sur la mise en place des cheminements de procédures.

L'administration de ce dossier est assurée, avec vigilance et efficacité, par les agents du secrétariat de mairie.

L'accueil de nos administrés est assuré avec tact et bienveillance par ces mêmes personnes.

Qu'elles en soient ici particulièrement remerciées.

Les premiers résultats se font jour et sont un modèle pour nos concitoyens, pour la réussite de l'ensemble de l'opération qui, rappelons-le, doit se dérouler sur une première étape de 3 ans, avant que les reprises ne puissent être effectives

Merci à tous les acteurs pour leur implication, leurs soutien actif et l'énergie qu'ils ont donné pour que ce dossier sensible se déroule dans une sérénité bienveillante pour tous les usagers du cimetière de notre commune.

RG 17.12.2018 / cimetière

LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni dix fois en 2018. Les séances du Conseil Municipal sont ouvertes au public.

Tout citoyen peut y assister dans l'espace réservé au public. Chaque habitant peut se tenir informé des projets, des actions et de la gestion de la commune, et s'intéresser ainsi à la vie locale.

Les procès-verbaux sont affichés sur les panneaux municipaux dans chaque village et dans le bourg après chaque réunion du Conseil Municipal.

Les habitants peuvent les consulter également sur le site de VIEILLE-BRIOUDE. : <https://www.vieille-brioude.fr/>

Cette année, les procès-verbaux ne seront pas imprimés par souci d'économie de papier et de respect de l'environnement. Vous pourrez cependant les consulter en mairie ou demander une copie du procès-verbal qui vous intéresse.

Merci de votre compréhension.

STOP AUX DEJECTIONS CANINES



Les sacs sont à disposition des propriétaires de chiens :
Place de l'église, quartier Marand, rue de Combevignouse,

Ce n'est pas à vos chiens de ramasser !!

Les efforts de chacun

c'est le bien-être de tous !

LES PREMIERS MANEGES A VIEILLE-BRIOUDE



Un manège, c'est du bonheur pour les enfants



Depuis 65 ans, la famille HINDERCHIED installe son manège et ses stands sur les fêtes foraines dont la Ste Anne de VIEILLE-BRIOUDE. Cette famille de forains alsaciens depuis 1880 est venue dans le Centre de la France sous Napoléon.

Quatre manèges se sont succédé au fil des années.

Charles HINDERCHIED, son épouse, son fils et ses petits-enfants ont fait et font encore tourner les manèges pour la joie des enfants.

En 1953, Charles a construit son premier manège sur la place de VIEILLE-BRIOUDE. Habitant à côté de la boulangerie, il n'avait que la rue à traverser

pour construire petites voitures, vélos, avions, jeep. Ce manège rond fit le bonheur des enfants pour la Ste ANNE 1953 à côté de la bascule et du gros ormeau. Attention au départ, le pompon se balance au-dessus des têtes blondes et brunes. Celui qui l'attrape a un tour gratuit.

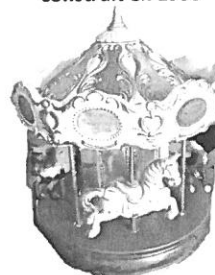
Le 21 septembre 1980, la Loire sort de son lit, inonde Brives-Charensac et c'est une catastrophe pour la famille Hinderchied. Leur troisième manège est emporté par la crue.

Un quatrième manège est construit et c'est celui qui anime encore les fêtes.

Notre métier « c'est faire briller les yeux des enfants »

propos recueillis par Éliane SAUVAN, Adjointe au Maire / commission animations

Maquette du manège construit en 1953



CULTIVONS NOS UTOPIES



Nous, **Pauline et Mélissa**, sommes installées depuis un an dans le lieu dit de la Bellevue, entre les hameaux du Monteil et de Dintillat. Le hasard autant que la gentillesse et l'accueil chaleureux des habitant.(e)s nous ont décidé à installer notre petit fournil itinérant sur la commune dynamique de Vieille Brioude !

Notre principe est simple : on installe notre four monté sur une remorque et nos pétrins sur une place de village pour transmettre notre passion et faire vivre ce noble métier de boulangère, sous les yeux ébahis des passant(e)s.

Nous fabriquons notre pain au pur levain naturel, avec des farines issues de l'agriculture paysanne et biologique. Nous proposons des pains variés – nature, aux graines, aux fruits... - ainsi que des sablés pur beurre. Nous faisons aussi des pizzas et des tartines sur des événements.

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons créé le marché de la Chomette, qui a lieu tous les mardis soirs du printemps à l'automne, de 17h à 21h.

Et surtout, en collaboration avec un agriculteur de Vieille Brioude, nous avons pu semer et récolter du blé de variétés anciennes : des poulards d'Auvergne, des rouges de Haute Loire, la Saissette, la Bladette, la Sixt... Tous ces noms qui résonnaient sous les halles au grain au début du 20^{ème} siècle ! Nous avons

souhaité faire renaître ces variétés pour leurs arômes, leurs diversités et leur adaptabilité au climat.

Notre rêve est à terme de pouvoir devenir paysanne-meunière-boulangère.

Nous sommes donc à la recherche de terre à cultiver sur le secteur, afin de produire l'ensemble de nos céréales et les transformer en farine, puis en pain. Nous sommes convaincues que ce métier peut nous faire vivre dignement. Et nous avons surtout à cœur d'offrir aux personnes qui nous entourent une alimentation saine et nutritive.

Cet hiver, nous ne ferons pas de pain afin de nous consacrer à des projets de construction et d'amélioration de notre fournil. Vous pourrez avoir le plaisir de nous rencontrer ou de nous retrouver, dès le mois d'avril, sur le marché de la Chomette.



R
E
P
O
R
T
A
G
E
S



A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU

Après avoir passé le Col de Fix, Marcel admire la chaîne des Puys, le Sancy et le Cézalier sous les premiers rayons du soleil levant. La route est belle, entre le Velay et l'Auvergne !

« Tâchez de garder toujours un morceau de ciel au-dessus de votre vie » *

A l'heure du petit déjeuner, en quittant les quatre voies, une halte le long de l'Allier sera la bienvenue.

Après la rude montée par la nationale, pour se rafraîchir, rien de tel qu'un moment près de la fontaine du Monteil. Elle ne se tarit jamais, dit-on ... sûrement grâce à ses deux sources. Il entend encore résonner les cris et les rires des enfants qui allaient chaque jour, avec cruches et seaux chercher l'eau potable pour toute la maisonnée dans le hameau. L'abreuvoir bas pour les moutons, le plus haut pour les bovins, eux, malheureusement sont complètement envahis par les ronces et ne servent plus Dommage, il ferait bon y voir ces animaux se désaltérer à l'eau pure des montagnes, bien qu'ils boivent toujours cette bonne eau que les paysans viennent quérir avec leurs tracteurs et leurs portent dans les prés

Il n'y a qu'un pas pour se rendre ensuite à Dintillat – ce nom à lui seul mériterait un roman ! - de la perle verte du Velay il tire son premier nom en 1271 Lentillac, puis devient ensuite Lentillac, puis Lentillat et encore Dintilhac et enfin Dintillat en 1900. A défaut de jeunes filles en fleurs, Marcel rêve à l'ombre du grand arbre de Sully, sur le couderc, bercé par l'air pur des rives du fleuve.

C'est Coste-Cirgues qu'il découvre ensuite. Depuis l'estre d'une maison médiévale, face au bourg, sur la montagne, à perte de vue se déploie la plaine de la Limagne barrée par la chaîne des Dômes et les Monts du Forez, spectacle grandiose !

On dit qu'ici habite un grand cuisinier, il régale les villageois lors de la fête du cochon et autres réjouissances ... Marcel le cherche mais en vain, ses papilles se réveillent

Il est temps de redescendre dans le bourg, de passer le pont du diable en prenant garde de ne pas le rencontrer ! En contrebas, l'île de Marand a fière allure depuis sa grande toilette, ce serait un bel endroit pour les promenades estivales, juste au creux des deux bras de l'Allier, quand le courant file à belle allure.

A la sortie du pont, le célèbre et délicieux croissant géant de la Boulangerie du bourg attend Marcel, mais sa saveur pourra-t-elle remplacer la madeleine de Tante Léonie ?

« ... Je portais à mes lèvres une cuillerée de thé où j'avais laissé s'amollir un morceau de madeleine. Mais à l'instant même où la gorgée mêlée de miettes du gâteau toucha mon palais, je tressaillis, attentif à ce qui se passait d'extraordinaire en moi. Un plaisir délicieux m'avait envahi » *

Juste de l'autre côté de la route, la façade de grès rouge de l'église romane attire l'œil de notre voyageur, quel bonheur de flâner dans les jardins de la vigne. Tiens, c'est jeudi aujourd'hui, les joyeux amis du Musée de la Vigne sont affairés, Marcel poursuit sa visite dans les caves musées souterraines et mystérieuses, promeneur solitaire dans l'histoire de cette contrée sous l'œil bienveillant de St Verny.

« Soyons reconnaissants envers les gens qui nous rendent heureux. Ils sont les jardiniers qui font fleurir notre âme »

Le jour baisse, notre voyageur passera-t-il la nuit à « l'Ermitage », chez frère Jean qui lui contera sans répit quelques légendes vigneronnes, à moins qu'il ne préfère « Les Glycines » et son jardin ombragé d'où pourraient bien s'échapper en riant Gilberte ou Albertine.

Encore une curiosité à visiter Sur la place de la croix des Prés trône un énorme pressoir bourguignon en bois de chêne, un millésime est gravé au fond de sa gorge : « 1873 », tiens j'avais deux ans ... se dit Marcel, comme le temps file vite

Juste à côté, comme pour indiquer le chemin de la Mairie, se dresse fièrement une majestueuse pyramide. Encore une halte, Marcel observe d'un air dubitatif ces quatre piles de béton, coiffées d'une pointe rougeâtre qui semble s'étirer vers la lune. Mais, il manque quelque chose Mais oui, elle a disparu !!!!! L'horloge !!!! Elle a disparu, prenons le Temps de VIVRE !!!

« Une heure n'est pas une heure, c'est un vase rempli de parfums, de sons, de projets et de climats » *

Et si vous aussi, comme Marcel, vous preniez le temps, juste une petite heure, ou deux, ou trois De découvrir ou de redécouvrir votre beau village de Vieille Brioude ??

Cl.G.12.12.2018

*Citations de Marcel Proust (1871-1922) – « A la recherche du temps perdu »

R
E
P
O
R
T
A
G
E
S

POURQUOI LE MUSEE DE LA VIGNE



De la fête des vendanges à la fête de la Vigne (suite)

Dans la précédente publication, nous avons laissé les jeunes de l'Espérance de Vieille-Brioude le 05 mai 1968. Alors qu'à Paris, on préparait les barricades, ici on faisait la fête.

Comme partout, Vieille-Brioude va intégrer rapidement les événements de mai 68.

Il faudra attendre 1969 pour que les jeunes organisent d'autres manifestations.

La première aura lieu Place de la Croix des Prés, un chapiteau de 500 mètres avait été installé à l'emplacement de l'actuelle salle polyvalente pour accueillir l'accordéoniste « Aimable ».

Il prit le temps, lors d'une pose, de fêter au Champagne ses retrouvailles avec un collègue d'armée bien connu à Vieille-Brioude.

L'histoire ne dit pas si son retour sur scène fut pénible en raison des fortes libations que cette retrouvaille avait provoquées.

A l'automne, poussés par le succès, mais constatant une forte concurrence des bars de la place, le premier bal des vendanges est organisé dans le pré Girard plus au Nord. L'éloignement de la place provoquera un regain d'activité coté buvette où furent consommés champagne, vins bourrus et vins locaux en grande quantité. La modération n'était pas de mise. Jean Pierre Salvat et son orchestre firent le nécessaire pour faire digérer le plus grand nombre.

En 1970, le show d'Henry's fera son retour dans la vallée sous Coste-Cirgues le 15 et 16 aout.

En 1971, Didier Esculier remplace Pierre Eynard au poste de Président, le bal des vendanges aura lieu, plus au Nord, face à la rue des Pirailles, le 16 octobre, un samedi car l'Espérance foot jouait le dimanche. Jusqu'en 1980, les présidents se succèdent : en 1976 Jacques Mollon, en 1979 Michel Mathieu.

En 1980, grâce aux bénéfices accumulés depuis plus de 10 ans, les jeunes décident de donner à la commune la somme de 15 000 F soit 2 300 € environ, et par la même occasion d'attendre la construction de la salle polyvalente pour organiser le nouveau bal.

Petit rappel en avril 1969, les jeunes prennent la décision de fabriquer des tables pour les manifestations qu'ils organisaient. L'atelier de Jules Sibaud fut mis à contribution. Sans plan bien précis mais grâce à l'habileté de certains, un modèle est mis au point. Il permettait un empilage très pratique pour le stockage. Les tables seront louées à plusieurs reprises, elles partiront même l'hiver à Parrot où l'on faisait du ski dans les années 70.

La salle polyvalente est inaugurée en 1981, dans la foulée, Louis Philis est élu Président du tout nouveau comité des fêtes. En 1987, il cèdera sa place à Pierre Eynard.

Il faudra attendre 1992 le 17 octobre pour que soit organisée la première fête des vendanges grâce à la collaboration du comité des fêtes et de l'Espérance foot.

D'années en années, cette manifestation va prospérer.

A partir de 1998, le musée de la Vigne, le comité des fêtes et le groupe « Pied de Vigne » vont reprendre cette manifestation.

La « fête de la Vigne » devient un incontournable de l'automne.

Ainsi à cette époque, depuis maintenant presque 50 ans les équipes successives de bénévoles ont permis d'animer la commune en perpétuant le souvenir de la Vigne, certes en déclin depuis plus de 100 ans mais qui fût, au 19ème siècle la richesse de notre commune.



R
E
P
O
R
T
A
G
E
S

RENCONTRE AVEC UNE CENTENAIRE



Madame Marie Louise BELMONT

*née le 12 septembre 1918,
à Saint Privat d'Allier*

C'est en 1937, que Marie Louise BELMONT rejoint la Commune de Vieille Brioude, à Costes Cirgues dans la ferme du Pré Prieur.

En 1942, elle se marie avec Pierre BELMONT qui habite à Champlong.



De cette union, elle donnera naissance à son fils, Pierre, en 1943 et 6 ans plus tard, en 1949, sa fille Bernadette viendra agrandir le cercle familial

À partir des années 1990, Marie Louise BELMONT rejoindra le Club Sainte Anne et participera activement aux activités, notamment les voyages jusqu'en 2015.



R
E
P
O
R
T
A
G
E
S

IL Y A 100 ANS ...



Séance du 17 février 1918

L'an 1918 et le dix-sept du mois de février, à neuf heures du matin le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de février, sous la présidence de Monsieur Pierre Eynard, adjoint.

Présents : MM. Mathieu, Meynadier, Chazelet, Olagnol, Mosnier, Eynard.

Absents : MM. Belmont, maire, Mergoïl, Jouve, Facy et Pons mobilisés, Fouilly décédé.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. Mathieu.

La séance ouverte M le président expose à l'assemblée que le nommé Hermet Joseph âgé de quatre-vingt-quatre ans admis au bénéfice de l'assurance aux vieillards par délibération en date du quatorze juin 1912 se trouve en raison de son grand âge et de son état de santé dans une détresse absolue ; qu'il n'a personne pour le soigner ni pour lui venir en aide. Qu'il y aurait urgence d'ordonner l'hospitalisation de ce vieillard, afin que des soins immédiats lui soient prodigués.

Le Conseil ouï l'exposé du Maire, délibère :

Le sieur Hermet Joseph, admis au bénéfice de l'assistance suivant décision en date du 14 juin 1912, sera hospitalisé à l'hospice de Brioude, immédiatement après l'approbation de Monsieur le Préfet, où il recevra les soins indispensables à son état de santé.

Le Président soumet ensuite à l'assemblée la liste des prestataires de la commune qui n'ont pas pu, étant mobilisés, exécuter leurs prestations en nature, malgré la déclaration faite en temps opportun pour l'exercice 1917.

Il propose en conséquence que les prestataires dont les noms sont ci-dessous, soient dispensés d'en faire le paiement en argent. (Circulaire de M le Préfet en date du 28 novembre 1914).

Vve Brunet Jean Le Buisson	5.25	Jouve Philippe Védrines	7.50		
Clémenson Jean	5.25	Mathieu Jules Vieille-Brioude	7.50		
Dumazel Durand Védrines	5.25	Mergoïl Jean Vieille Brioude	7.50		
Esculier Antoine Védrines	7.50	Michenot Joseph Vieille Brioude	7.50		
Fonton Antoine Le Monteil	5.25	Veyrières Jean Vieille Brioude	7.50		
Giraud Pierre Védrines	7.50				

Le conseil après mûr examen de la proposition de M. le Maire, est d'avis à l'unanimité que les prestataires mobilisés soient exonérés de leurs prestations qu'ils n'ont pu exécuter en nature et qu'il en soit de même pendant le temps qu'ils resteront sous les drapeaux. Et ont signé les membres présents.

I
L
Y
A
1
0
0
A
N
S



IL Y A 100 ANS ...

Séance extraordinaire du 7 avril 1918

L'an 1918 et le sept du mois de février, à neuf heures du matin le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session extraordinaire du mois, sous la présidence de Monsieur Pierre Eynard, adjoint.

Présents : MM. Eynard, Mathieu, Meynadier, Chazelet, Olagnol, Mosnier,.

Absents : MM. Belmont, maire, Mergoïl, Jouve, Facy et Pons mobilisés, Fouilly décédé.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. Mathieu.

La séance ouverte le Président donne lecture d'une circulaire de Monsieur le Préfet et invite l'Assemblée à désigner six propriétaires, six locataires patentés et six locataires non patentés.

Le Conseil Municipal vu la loi du 9 mars 1918 relative aux modifications apportées aux baux à loyer, par l'état de guerre. Vu l'arrêté de M le Préfet en date du 20 mars 1918.

Dresse les listes ci-dessous.

Propriétaires	Locataires patentés	Locataires non patentés
Tixier Tourette	Mme Vve Dubost	Tixier Marcon
Garenne Henri	Seniquette Jean	Mathieu Richard
Mathieu Antoine	Jouve Auguste	Bouchet Joseph
Olagnol Alexandre	Igonel Amable	Dupont Pierre
Cléménçon Tixier	Laurençon François	Roche Tixier
Girard Pierre	Bardel Jean	Olivain Jean

Et ont signé les membres présents.

Session du 9 juin 1918

L'an 1918 et le neuf du mois de juin, à neuf heures du matin le conseil municipal de Vieille Brioude s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M Pierre Eynard, adjoint.

Etaient présents : MM. Mathieu, Meynadier, Chazelet, Olagnol, Mosnier, Eynard.

Absents : MM. Belmont, maire, Mergoïl, Jouve, Facy et Pons mobilisés, Fouilly décédé.

Le Conseil Municipal se trouvant dans les conditions voulues par l'article 50 de la Loi du 5 avril 1884 pour pouvoir délibérer le président déclare la séance ouverte.

Il a été, au début de la session, procédé à l'élection d'un secrétaire conformément à l'article 53 de la loi précitée.

M. Mathieu ayant réuni la majorité des suffrages, a été proclamé secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

M. le Président expose à l'assemblée que les revenus ordinaires de la commune ne suffisent pas à équilibrer le budget primitif voté pour 1919 et qu'il y a lieu de voter des centimes additionnels pour combler ce déficit.

Sur quoi,

IL Y A 100 ANS ...



Vu les lois du 5 avril 1884 et du 7 avril 1902,

Vu le budget voté pour 1919,

Considérant que les revenus ordinaires de la commune ne suffisent pas au paiement des dépenses ordinaires prévues pour l'année 1919 et qu'il est indispensable de voter des centimes additionnels pour couvrir le déficit.

Le Conseil est d'avis que la commune soit imposée, en 1919, par addition au principal des quatre contributions directes des centimes ci-après, destinés à faire face à ses dépenses ordinaires obligatoires ou facultatives.

1° Pour le traitement du garde champêtre	3.78	somme approximative	300 f
2° Pour assistance aux vieillards, aux infirmes, etc.	1.	id	119f02
3° Pour insuffisance de revenus	15.48	id	1128f80

Vu le compte-rendu par le sieur J Bergeaud de ses recettes et dépenses, depuis le 1^{er} janvier 1917 jusqu'au 31 décembre 1917, lequel comprend : 1° le rappel du compte final de l'exercice 1916 ; 2° les recettes et les dépenses faites pendant les douze mois de l'exercice 1917 ; 3° les recettes et les dépenses concernant les services hors budget ; Vu le délai des opérations finales de l'exercice établi en regard du compte susmentionné et présentant les recettes et les dépenses pour le dit exercice pendant les trois mois complémentaires ; vu les pièces justificatives rapportées à l'appui ; vu les budgets et les autorisations spéciales délivrées pendant l'exercice, l'Assemblée considérant que les opérations ont été régulièrement faites.

Art. 1 Statuant sur la situation du comptable au 31 décembre 1917 sauf le règlement et l'apurement par le conseil de Préfecture, l'Assemblée admet

Les recettes pour la somme de	7436.06
Les dépenses pour celle de	6635.88
Fixe l'excédent de la recette à	800.18
Et attendu que, par l'arrêté du compte précédant	
Le comptable a été reconnu débiteur de	9604.21
Le déclare débiteur sur la gestion écoulée de	10404.39

Art. 2 Statuant sur les opérations du comptable pendant les trois mois complémentaires sauf le règlement et l'apurement par le Conseil de Préfecture, l'Assemblée admet les opérations effectuées pendant la gestion écoulée et les trois premiers mois de la gestion courante jusqu'au 31 mars 1918

En recettes pour	8479.06
En dépenses pour	7789.32
D'où il résulte un excédent de recettes de	689.74
L'exercice antérieur ayant présenté un excédent de recettes de	8908.38
Le résultat du compte de l'exercice au 31 mars 1918	
est un excédent de recettes de	9598.12

Le Conseil assemblé demande qu'il plaise au conseil de Préfecture faisant droit aux motifs ci-dessus énoncés exiger du comptable

Chapitre additionnel du budget 1918

I
L
Y
A
1
0
0
A
N
S

IL Y A 100 ANS ...



Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant et le règlement général sur le service des chemins vicinaux,

Vu les propositions présentées par les agents voyers pour l'établissement des chapitres additionnels du budget de la commune en ce qui concerne le service des chemins vicinaux

Vu le budget approuvé pour l'année courante et les comptes rendus tant par le maire que par le receveur municipal des recettes et des dépenses de l'exercice précédent, comptes dont il résulte que le reliquat des ressources des chemins vicinaux de cet exercice est de *délibère*

Le reliquat de l'exercice 1917 sera employé conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui suivent :

Les recettes et crédits supplémentaires non prévus au budget de 1917 seront inscrits aux chapitres additionnels de ce budget conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui suivent.

Recettes

<i>Excédent provenant des ressources spéciales de la vicinalité</i>	363.53
<i>Reste à recouvrer du même exercice. Prestations</i>	146.75
<i>Total des recettes</i>	510.28

Dépenses

<i>Dépenses restant à payer à la clôture de l'exercice précédent</i>	
<i>Prestations en argent de chemins de grande communication de l'exercice 1917 à défaut d'exécution (non versées)</i>	377.
<i>Dépenses nouvelles chemins vicinaux. ordinaires N° 1 frais d'étude du projet de construction aux abords du pont du Cherlet</i>	100.
<i>Dépenses diverses :</i>	33.28
<i>Total des dépenses</i>	510.28

Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant et le règlement général sur le service des chemins vicinaux ;

Vu les propositions présentées par les agents voyers, tant pour la fixation des contingents nécessaires aux chemins de grande communication que pour l'établissement du budget de la commune en ce qui concerne le service des chemins vicinaux pendant l'année 1919

Vu l'arrêté de mise en demeure de monsieur le Préfet en date du 18 mai 1918,

Adopte les propositions présentées par les agents voyers relativement aux contingents pour les chemins de grande communication. ;

Vote l'inscription au budget de la commune des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux pour l'année 1919 le tout conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui précèdent.

I
L
Y
A
1
0
0
A
N
S

IL Y A 100 ANS ...



Décident enfin que les prestations et les taxes vicinales en nature de l'année 1919 seront converties en tâches d'après le tarif précédemment adopté qui est maintenu pour 1919.

Le président soumet ensuite à l'Assemblée les demandes d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

Il invite le Conseil à se prononcer sur l'admission ou le rejet de ces demandes. Le Conseil après mûr examen des pièces produites au dossier décide qu'il y a lieu d'admettre à l'assistance les nommés au taux de 10 f par mois à dater du 1^{er} juin 1918.

Monsieur le Président fait ensuite connaître à l'Assemblée que la police d'assurance des bâtiments communaux, consentie avec l'agent de la Cie l'Union pour une période de dix années est tombée à échéance le 18 janvier 1918.

Il demande en conséquence au Conseil de l'autoriser à renouveler cette assurance pour une nouvelle période de dix ans.

Le conseil municipal de Vieille Brioude délibère

Considérant que la police d'assurance des bâtiments communaux est à échéance depuis le 18 janvier 1918, autorise M. le Maire à la renouveler pour une nouvelle période de dix ans.

Et ont signé les membres présents

Session extraordinaire du 1^{er} juillet 1918

L'An mil neuf cent dix-huit et le 1^{er} du mois de juillet, le conseil municipal de Vieille-Brioude s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de M. Pierre Eynard, adjoint au maire.

Etaient présents : MM. Mathieu, Meynadier, Chazelet, Olagnol, Mosnier, Eynard.

Absents : MM. Belmont, maire, Mergoil, Jouve, Facy et Pons mobilisés, Fouilly décédé.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Mathieu.

La séance ouverte, le président donne lecture à l'assemblée d'une lettre de M. le Préfet en date du 12 juin 1918, par laquelle il fait connaître que le règlement adopté par le Conseil Général, pour le service de l'assistance aux femmes en couches, prévoit la révision tous les cinq ans du taux de l'allocation journalière accordée aux assistées.

M. le Maire rappelle en conséquence, que le taux de l'allocation à accorder dans ce cas a été fixé à 0.50f. par jour en 1913.

Le Conseil délibère, Considérant que le taux de l'allocation à accorder aux femmes en couches a été fixé à 0.50f. par jour en 1913, est d'avis à l'unanimité de maintenir le même taux pour une nouvelle période de 5 années et les membres présents ont

I
L
Y
A
1
0
0
A
N
S



Séance du 17 novembre 1918

L'an mil neuf cent dix-huit le dix septembre du mois de novembre à neuf heures du matin, le Conseil municipal de la commune de Vieille Brioude s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Pierre Eynard, sur la convocation qui a été adressée par M. le Maire, conformément aux articles 84.

Etaient présents MM. Eynard, Mathieu, Meynadier, Chazelet, Olnagol, Mosnier.

Absents : MM. Belmont, maire, Mergoïl, Jouve, Facy et Pons mobilisés, Fouilly décédé.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Mathieu.

L'assemblée municipale a pris la délibération suivante :

Le conseil vu la loi du 3 frimaire An VII, portant que les répartiteurs sont au nombre de cinq non compris le Maire et l'adjoint et choisis parmi les contribuables fonciers dont deux au moins non domiciliés dans la commune s'il s'en trouve de tels.

Vu les instructions relatives à la nomination des répartiteurs suppléants en nombre égal à celui des répartiteurs titulaires ;

Vu l'article 61 de la loi du 5 avril 1884, disposant que les conseils municipaux dressent chaque année une liste contenant un nombre double de celui des répartiteurs et des répartiteurs suppléants à nommer :

Dresse la liste ci-après de 20 candidats aux fonctions de répartiteurs suppléants pendant l'année 1919 :

Tixier Tourette	cult. Vieille Brioude	Delhorme Jean	cult. Le Monteil
Tixier Jean	« id	Fonton Jean	« id
Clemenson Jean	« id	Fontes Pierre	« Vazeilles
Libeyre Jean	« id	Vazeilles Jacques	« id
Triouiller Pierre	« Védrières	Chapaveyre	« Tiveyrat
Chapaveyre Jean	« id	Chevalier Pierre	« id
Gaillard Maurice	« Coste Cirgues	Tixier Antoine	« Champlong
Mathieu J. Reynet	« id	Reine Claude	« id
Souligoux Pierre	« Dintillat	Tixier Jean	« Brugerolles
Grappon Jean	« id	Reine Jean	« id

Et ont signé

I
L
Y
A
1
0
0
A
N
S



Séance du 15 décembre 1918

Etaient présents : M.M. Pierre Eynard, adjoint, Mathieu, Olagnol, Chazelet, Meynadier, Pons, Mosnier,

absents : Belmont, maire, Mergoil, Facy, Jouve, mobilisés, Fouilly, décédé.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Pierre Eynard a pris la délibération suivante :

Vu le décret du 2 février 1852, qui prescrit la révision de la liste électorale à partir du 1^{er} janvier de chaque année,

Vu les lois des 7 juillet 1874, 30 novembre 1875 et 5 avril 1884,

Considérant que d'après la loi du 7 juillet 1874 Art. 1^{er}, la liste électorale doit être dressée par une commission composée :

- 1° du maire*
- 2° d'un délégué du Préfet,*
- 3° d'un délégué du Conseil Municipal ;*

Que suivant l'article 2 de cette même loi, la commission chargée de juger les réclamations en matière d'inscription sur la liste doit être formée :

1° De tous les membres faisant partie de la commission ayant procédé à la formation de la liste.

2° de deux autres délégués du conseil municipal ;

Qu'en conséquence, il est nécessaire que le conseil désigne dès à présent un délégué pour concourir à l'établissement de la liste et de deux délégués pour faire partie de la commission chargée de juger les réclamations.

Le conseil après avoir délibéré a fait les désignations ci-après :

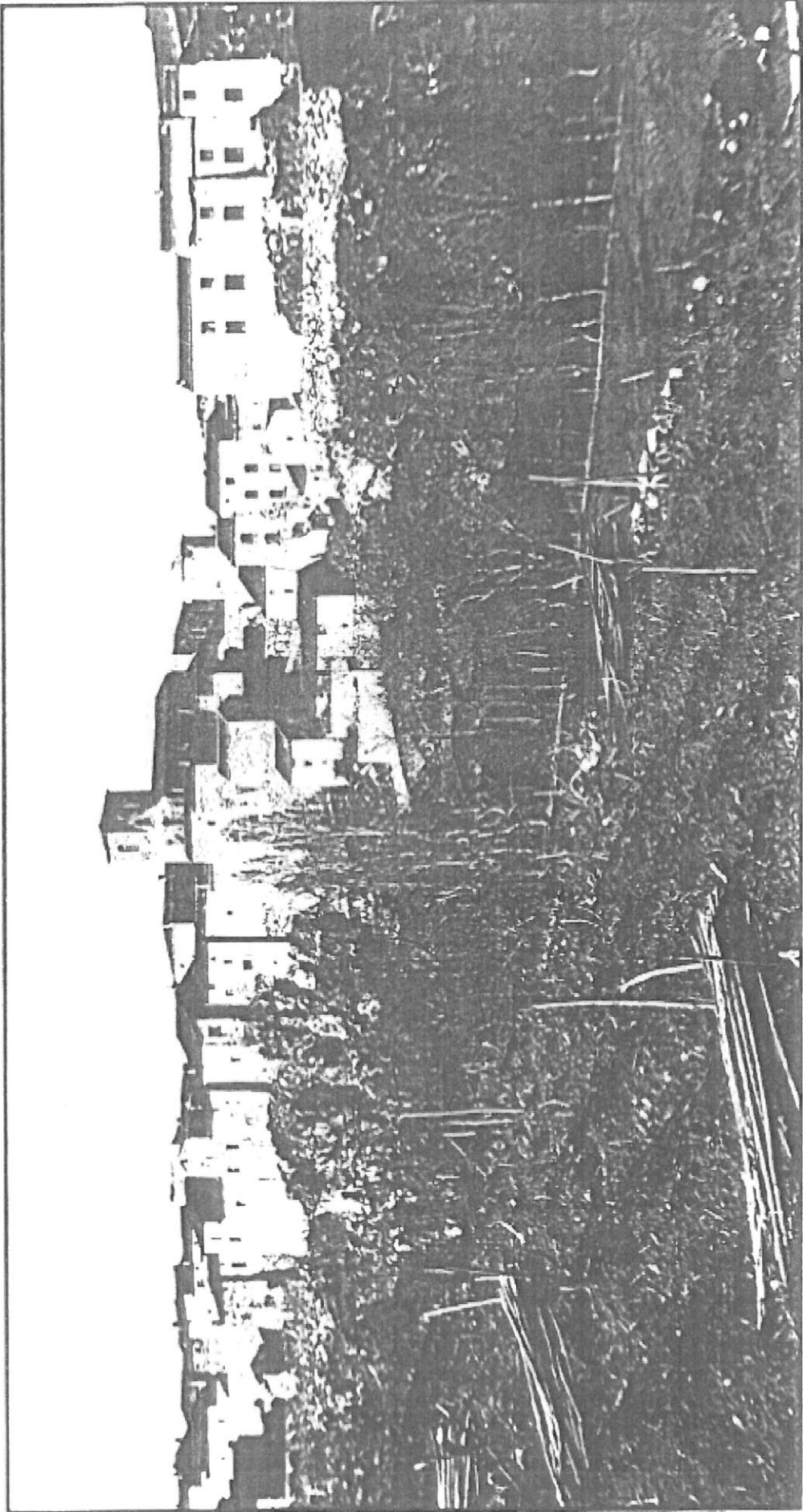
Délégué chargé de concourir à la formation de la liste : Mathieu Antoine cultivateur Coste Cirgues

Délégués de la commission chargée de juger les réclamations :

Olagnol Alexandre cultivateur, St Anne et Mosnier Jean cultivateur Dintillat.

Ont signé les membres présents

I
L
Y
A
1
0
0
A
N
S



Vue générale Sud-Ouest de VIEILLE-BRIOUDE avec ses deux églises.

VIEILLE-BRIOUDE

C
A
R
T
E

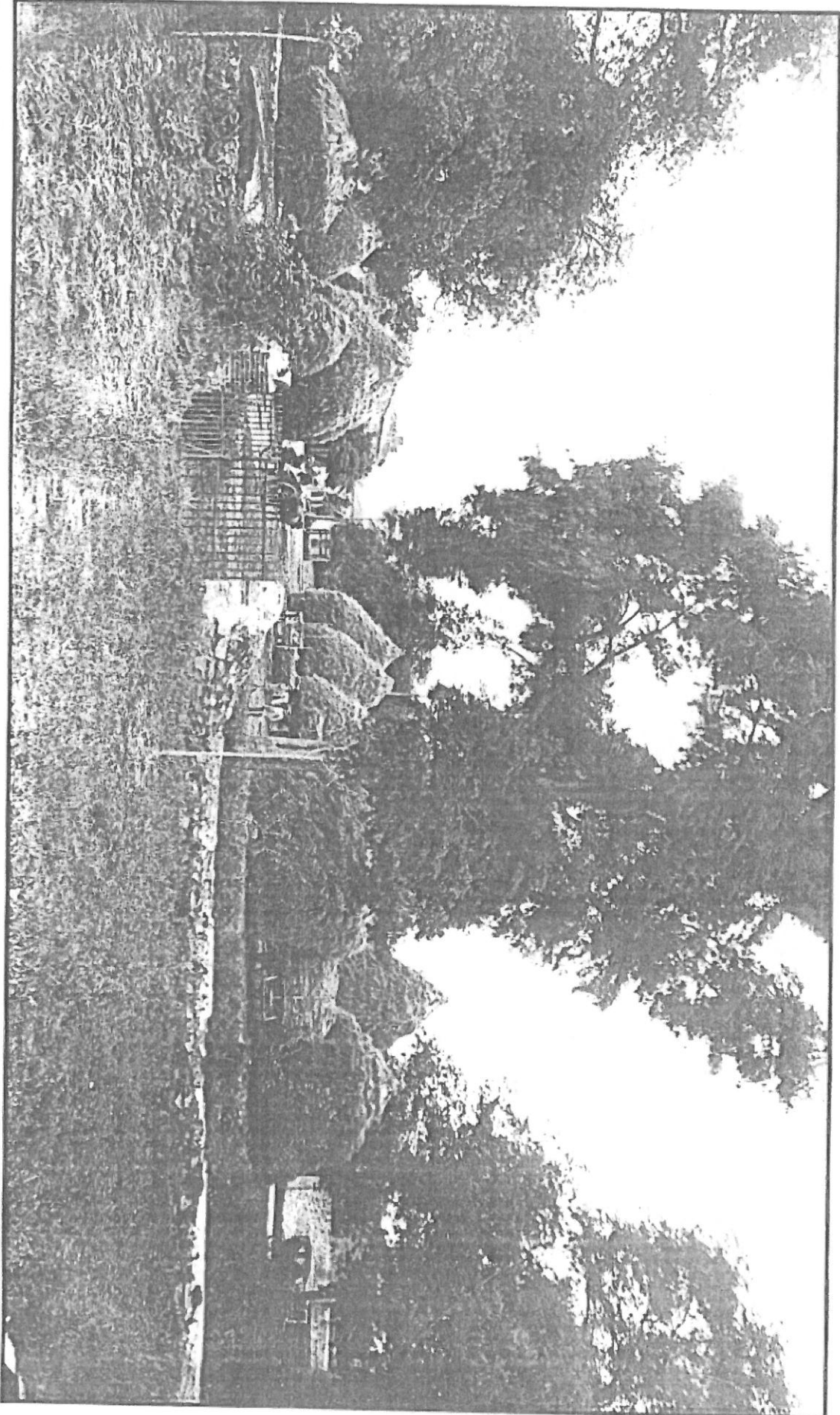
P
O
S
T
A
L
E



C
A
R
T
E

P
O
S
T
A
L
E

Place de la Croix des Prés - Barrage à Vieille-Broude



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE



Lundi 04 septembre, un joyeux brouhaha animait la cour d'école, endormie durant l'été ! Enfants et parents se retrouvaient, autour d'une équipe renouvelée, pour débiter une nouvelle année scolaire.

Si Hélène Thonnat, aidée de Lucette Pévide, accueille toujours les TPS/PS/MS, c'est désormais, Sandrine Médard, nouvelle directrice, qui enseigne auprès des GS/CP. Elle est aidée au quotidien, par Evelyne Mendès les matins et Isabelle Cussac les après-midi.

Les CE1/ CE2 ont fait connaissance avec leur enseignante Sylvia Marchi, tandis que Charles Raffier prenait en charge les CM1 / CM2.

Isabelle Servant et Blandine Teyssier, AESH, complètent cette équipe et apportent leur aide dans les différentes classes.

Depuis lors, les 89 élèves poussent chaque jour le portail de l'école qui suit désormais un nouveau rythme scolaire. Ainsi, les enfants travaillent quatre jours : lundi , mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Courant septembre, trois classes ont visité à Brioude l'exposition de Marc Chagall et ont ainsi pu s'initier à l'art.



Un projet en lien avec la protection de l'environnement est également initié.

Tri des déchets et recyclage n'auront bientôt plus de secrets pour nos écoliers !

Un composteur a d'ailleurs été installé et inauguré le vendredi 9 novembre. Karim Warid, le nouveau cuisinier, les enfants et les enseignants, le nourrissent volontiers chaque jour !



V
I
E
D
E
L
,
E
C
O
L
E



A l'occasion de la semaine du goût les enfants de l'école de Vieille-Brioude ont pu découvrir des saveurs venues d'ailleurs...



V
I
E
E

D
E

L
,
E
C
O
L
E

LES AGENTS MUNICIPAUX



Le travail principal des agents de l'école est consacré à l'accompagnement des enfants. Elles les assistent dans leurs activités tout au long de la journée.

Les agents de l'école accueillent le matin les enfants et leurs parents. Elles font en sorte que la séparation se passe dans de bonnes conditions. La relation qu'elles établissent avec les parents constitue un aspect important de leur travail. Elles aident les enfants à se dévêtir et les mettent en confiance par une attitude souriante et chaleureuse.

Elles sont présentes tout au long de la journée, pour faciliter le déroulement de leur programme d'activités. Leurs tâches sont très variées : habillage, déshabillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, aide pendant les repas, coucher à l'heure de la sieste, distribution du goûter... Elles écoutent, consolent, câlinent, soignent les petits bobos.

Elles apportent également une aide à l'enseignant pour certaines activités de la classe. Elles préparent et rangent le matériel (peinture, pinceaux, ciseaux, colle, papiers, etc.). Elles peuvent animer les jeux et les ateliers manuels en collaboration avec l'enseignant.

Elles participent aussi à la décoration de la salle de classe, à la préparation des fêtes, aux sorties de groupes à la piscine, par exemple.

Elles travaillent souvent debout et dans le bruit. Elles font partie de l'équipe éducative. Elles sont placées sous le contrôle d'un responsable (enseignant, directeur). Elles effectuent tous les jours, vacances scolaires y compris, le nettoyage courant des équipements et des locaux (salles de classe, couloirs, préau, sanitaires). Elles doivent respecter les normes d'hygiène et de sécurité.

« Nous sommes quatre agents municipaux à travailler au sein de l'école de Vieille-Brioude (2 agents polyvalents, 1 ATSEM et 1 cuisinier). »

Evelyne, Isabelle et Lucette parlent de leur travail au sein de l'école :

« Notre travail à l'école consiste à accueillir les enfants le matin et le soir en activité périscolaire., hors temps scolaire. Ce service est assuré par la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne. Sur ce temps d'accueil nous proposons différentes activités manuelles aux enfants. Cette année nous avons choisi de travailler sur le thème des animaux . Ainsi, nous proposons aux enfants de réaliser des animaux avec différents matériaux. Ils ont déjà fabriqué des chenilles en mini pompons, pour halloween ils ont confectionnés des chauves-souris (mais également des citrouilles et sorcières !). Actuellement nous faisons des pompons et des souris. Ce sont les enfants qui réalisent eux-mêmes les objets.

En dehors des activités manuelles nous proposons des jeux collectifs, sportifs ou encore des jeux de société. Parfois nous proposons aux enfants un temps libre.

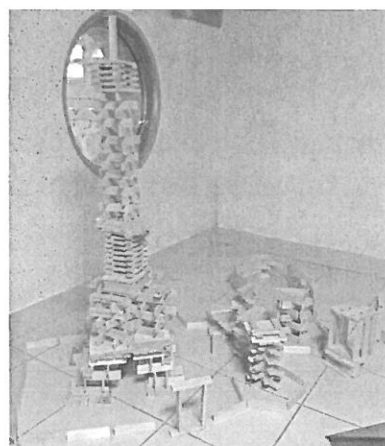
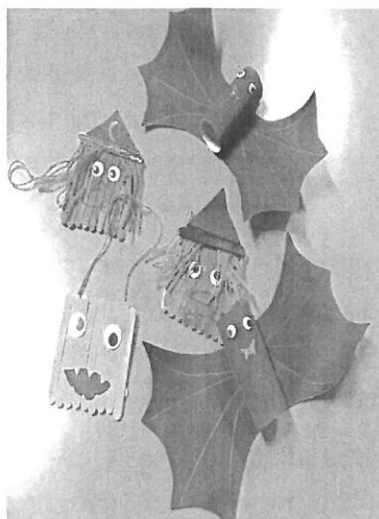
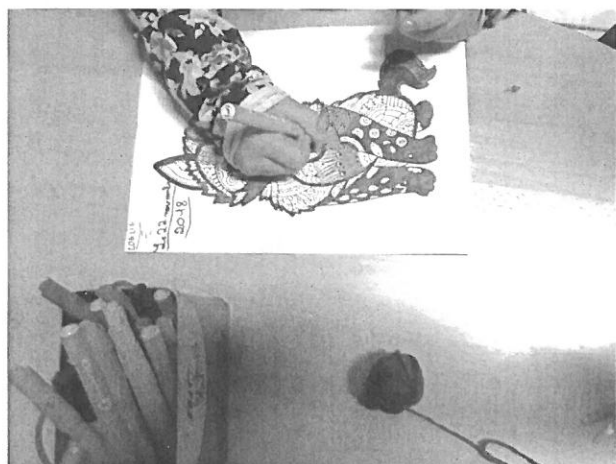
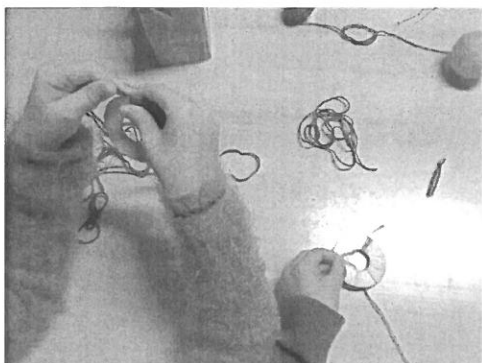
Par ailleurs, une fois par semaine, une personne mandatée par la communauté de commune intervient pour proposer une activité parallèle aux enfants, actuellement nous participons au « Théâtre de marionnettes ». Pendant le temps scolaire, nous assistons les professeurs des écoles. Nous aidons les enfants dans divers ateliers mis en place par les professeurs. Après chaque atelier, nous remettons les locaux en ordre et en état de propreté.

Notre travail consiste également à faire le lien entre les parents et les enseignants. Permettant ainsi la transmission d'un bon nombre d'informations.

Nous intervenons aussi pendant le temps du repas pour assurer le service et aider les plus petits et assurons ensuite la surveillance dans la cour, avant le reprise du temps scolaire.

Parallèlement nous effectuons chaque soir le ménage des locaux. »

V
I
E
I
L
L
'
E
C
O
L
E



V
I
E
D
E
L
'
E
C
O
L
E



PROJET AVEC LE SICTOM

Le compostage en établissement s'invite à l'école de VIEILLE BRIOUDE !

Les enfants d'aujourd'hui, acteurs de demain !

Dans une démarche d'établissement témoin, l'école publique de VIEILLE BRIOUDE s'engage dans un **projet de développement durable** expérimental en partenariat avec le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.



31,60 kg de déchets par semaine, c'est la quantité de déchets de cuisine et de repas produits par l'école ! L'établissement a décidé d'agir sur le gaspillage alimentaire autant que sur la valorisation de ses déchets. Les repas sont faits maison, préparés sur place, avec des produits frais et locaux pour que les enfants mangent des produits de qualité.

Afin de détourner les biodéchets des ordures ménagères, l'école a décidé de se lancer dans un **projet de compostage en établissement**. C'est ainsi que, le 10 OCTOBRE 2018, un composteur a été installé au sein de l'école.

Les élus, le personnel scolaire, le cuisinier, et bien évidemment les élèves, ont été mobilisés sur cette démarche. Les enfants ont, au préalable, été sensibilisés par les animateurs du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE sur le **compostage et le recyclage des déchets**.



Un suivi régulier sera réalisé par les agents du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE afin d'accompagner et d'aider le personnel de l'école à effectuer les bons gestes. Des pesées seront également effectuées dans l'année pour évaluer l'impact des actions anti-gaspillage mises en place.

Ce beau projet de compostage autonome en établissement permettra à l'école de détourner 30 % de son volume d'ordures ménagères, soit 1 200 kilos sur une année.

Le compost obtenu sera utilisé pour le potager des enfants et les espaces publics.

De nombreux projets de compostage sont amenés à voir le jour dans les années à venir afin de favoriser l'économie circulaire sur le territoire.

Que dit la Loi ?

La loi oblige le tri à la source des biodéchets pour tous en 2023. Chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter les déchets organiques dans les ordures ménagères, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés.

V
I
E
E
D
E

L
,
E
C
O
L
E

DES GRAINES DE CHAMPIONS ...

Lisette DOUSPIS, collectionne les médailles d'or en trampoline



Lisette DOUSPIS est en niveau 3 de trampoline à l'UGB.

En 2018, elle est arrivée médaille d'or au championnat départemental, médaille d'or au championnat régional.

Au championnat national, elle a obtenu la médaille d'or en individuel, la médaille d'or en synchro avec Anaïs Vignerresse, et la médaille d'argent en équipe avec Héloïse LAFARGE, Valentine PELLETRAT et Ambrine MARTEL.

Raphaël Darne, brille aux championnats de motocross

Raphaël commence la compétition en 2014 catégorie des 6-7 ans en participant aux épreuves d'Enduro Kid sur un 50 SX KTM.

Mais tout commence véritablement en 2016 où il sera vainqueur du trophée de France Enduro Kid (poussin), Vice-champion d'Auvergne Enduro Kid (poussin) et 7^{ème} au championnat d'Auvergne de motocross 65m3.

En 2017, Raphaël sera Champion d'Auvergne de motocross et Vainqueur des HOLESOTS 65 m3, Champion d'Auvergne d'Enduro Kid (poussin) et 11^{ème} au championnat de France de motocross 65 m3 (3^{ème} place à Vic le Comte et 1^{er} passage sur FR3).

Cette année 2018, Raphaël est Vice-champion de France de motocross 65m3, Champion Auvergne-Rhône-Alpes de motocross 65 m3 et Vainqueur du trophée de zone ouest de motocross 65 m3.



Remise du trophée du championnat de France de motocross à Brioude par Daniel Veysseire, Président du moto club et Jean-Pierre Vigier, Député de Haute-Loire lors de la finale enduro des 15 et 16 septembre 2018

Merci!

*Aux membres des associations,
Aux membres de la commission animation qui ont participé à la
réalisation du bulletin municipal 2018,*

Aux collectivités territoriales,

Aux administrés,

Aux agents de la commune,

*Aux élus de la commune pour la rédaction des articles et la mise à
disposition de photos,*

Aux enfants.

photo – V. DELISI / concours photos juillet 2018

Bonne

Année

2019

